



**POLICE? Y'A PLEIN
DE GENS LÀ, À DROITE...
QUI MARCHENT
SUR MES PLATES-
BANDES!**



Page 7

LE RPR OU LA TENTATION "ULTRA"

de la Page 8 à 14
**SUITE DES TRAVAUX
DU CONGRÈS DE BREST**

LA NOUVELLE DIRECTION DU PARTI



Page 16

Sylvie Brunel :

*Il faut moraliser
la politique africaine
de la France*

La voix des militants

Vous venez, par vos suffrages, de m'accorder votre confiance pour diriger le Parti avec une nouvelle équipe, et je tenais à remercier tous ceux qui m'ont permis d'accéder à cette importante fonction.

C'est une lourde tâche qui m'échoit aujourd'hui et j'en mesure toute la difficulté mais aussi le côté exaltant. Notre Parti, qui est le principal pôle de la majorité plurielle, doit savoir, au côté du gouvernement, répondre aux aspirations profondes des Français.

Je me réjouis surtout de la très forte participation qui, avec près de 75 % des adhérents, a prouvé combien la réforme qui avait été voulue en 1995 est parfaitement comprise et désirée par nos militants.

Vous avez eu la parole pour choisir les orientations à l'occasion du Congrès. Vous avez eu la parole pour élire vos premiers responsables. Voilà une belle réussite de notre rénovation interne.

Ces résultats traduisent également le succès qu'a été notre Congrès. Il a été l'occasion du rassemblement des socialistes, il a marqué notre attachement à l'union de la gauche, et l'image qui s'en est dégagée est celle de responsabilité face aux enjeux de demain et de fierté vis-à-vis de notre parcours de ces trois dernières années.

Nous venons d'installer les nouvelles

instances de notre Parti. La direction et le Bureau national devront poursuivre l'œuvre de rénovation engagée par Lionel Jospin. J'ai donc souhaité une direction rajeunie, renouvelée et féminisée: près de la moitié du Bureau national sont des nouveaux membres, conscients de leurs responsabilités et motivés pour faire de notre Parti, un parti acteur de la transformation sociale.

Deux instances seront également installées prochainement. Un groupe de travail, conduit par Michel Debout et René Teulade, s'est constitué pour faire des propositions sur le Comité économique et social. D'autre part, j'ai demandé à Marie-Thérèse Mutin et à Alain Bergounioux de réfléchir à la forme que pourrait revêtir le groupe de vigilance sur la laïcité.

Nous avons trois ans pour relever les nombreux défis auxquels nous devons faire face. Trois ans pour consolider notre implantation, trois ans pour enrichir le débat de nos propositions à travers notamment cinq Conventions thématiques, trois ans pour être utile au gouvernement de Lionel Jospin.

C'est un long et passionnant combat qui s'engage. Mais je sais pouvoir compter sur chacun d'entre vous.

François Hollande

Projet de loi sur l'immigration

Jean-Pierre Chevènement :

"Un projet équilibré et mesuré."

Portrait

Geneviève Fraisse,

députée interministérielle aux droits des femmes



Pour un CNPF responsable

Engagé dans une bataille électorale interne, M. Seillière, candidat du CNPF, est sorti de son rôle en appelant à "déstabiliser" le gouvernement Jospin, sur la question des 35 heures, puis à le faire "chuter". Ces dérapages ne sont pas acceptables de la part d'un responsable d'une grande organisation professionnelle habituée au langage diplomatique. Ernest-Antoine Seillière oublie que le gouvernement est issu d'une majorité élue par les Françaises et les Français, en juin dernier. Refuser la perspective des 35 heures, c'est refuser un choix ratifié par les électrices et les électeurs. Plutôt que de lancer des anathèmes, le candidat à la présidence du CNPF serait bien inspiré de participer activement au dialogue social, aujourd'hui en panne, pour réussir les négociations sur les 35 heures hebdomadaires sans perte de salaire et l'emploi des jeunes. Il serait aussi bien inspiré de participer à la mobilisation de notre pays visant à tout mettre en œuvre pour la création de vrais emplois durables, au lieu de se livrer à un chantage à l'emploi et à la délocalisation indécente, quand on connaît les résultats financiers, aujourd'hui excellents, de beaucoup de grandes entreprises.

COMMUNIQUÉ DE FRANÇOIS HOLLANDE
PREMIER SECRÉTAIRE DU PARTI SOCIALISTE

Les priorités en direction des retraités

En cette journée du 25 novembre, le Parti socialiste entend réaffirmer clairement ses priorités en direction des retraités. Il se prononce, en particulier, pour une meilleure association des organisations de retraités à la vie de la cité et au dialogue social dans les domaines qui les concernent, une nécessaire revalorisation des pensions de réversion, notamment au profit des veuves, ainsi qu'une indexation progressive et maîtrisée des pensions de retraite sur l'évolution du pouvoir d'achat des salaires nets. Les socialistes confirment également leur volonté de remettre en cause la loi sur les fonds de pension, dite loi Thomas. Il convient en effet de ménager les chances de l'équilibre financier et de l'avenir des retraites de base et complémentaires, de préserver les termes de la cohésion sociale et de la solidarité entre générations, que seul le système de retraite par répartition peut assurer. Ainsi, ils demandent, au lendemain de leur Congrès de Brest, au gouvernement de prendre les initiatives parlementaires indispensables sur ce sujet. Ils tiennent également à rassurer les retraités : l'objectif, aujourd'hui, consiste à gagner le pari de la relance économique. Cette relance ne peut réussir en négligeant le pouvoir d'achat de 11 millions de retraités qui, par leur travail, ont puissamment contribué au redressement du pays, au cours de toute leur vie professionnelle. Enfin, les socialistes estiment que la question de la dépendance relève désormais d'une exigence sociale et d'un impératif de société. Le dispositif actuel hérité de la droite est insuffisant et source d'inégalités. Le Parti socialiste propose donc une refonte globale du système existant, inspirée des propositions contenues dans le projet Boulard-Belorgey de 1992. La solvabilisation de l'extension des besoins, liée notamment au prolongement heureux de l'espérance de vie, à travers une loi sollicitant la solidarité nationale, constituerait manifestement un puissant facteur de développement des emplois de proximité et de service.

Point de presse



LE PARTI SOCIALISTE

Le Conseil national de samedi a essentiellement débattu de nos instances. La première réunion du Bureau national s'est tenue mardi à 17 heures, en présence de Lionel Jospin, et celle du Secrétariat national, mercredi matin à 9 heures. Une délégation des Verts a été reçue au siège du Parti, mercredi 5 décembre. Une rencontre avec le Parti communiste est, elle aussi, prévue à une date non encore fixée. D'autre part, une Convention nationale se réunira le samedi 20 décembre afin de désigner les candidats socialistes aux élections régionales, qu'ils soient sur des listes d'union ou des listes séparées. Nous procéderons également à l'installation de l'ensemble des délégués nationaux du Parti socialiste ainsi qu'à la présentation des rapports sur le Conseil économique et social et sur la laïcité.

TEXTE SUR LA NATIONALITÉ

Le projet de loi tel qu'il ressort de la discussion parlementaire est un texte d'équilibre qui nous permet de revenir à un principe essentiel à nos yeux : celui de l'accès automatique à la nationalité française pour un jeune né en France de parents étrangers et ayant séjourné cinq ans sur le territoire à l'âge de sa majorité. C'est un texte d'équilibre qui tient compte de notre tradition républicaine qui est celle du droit du sol et qui propose une formule nouvelle pour faciliter l'intégration et la citoyenneté au travers de cet accès possible à 15 ans. Enfin, c'est un texte qui est conforme à une philosophie de la

nationalité qui est celle du droit du sol et qui fait place aussi à la manifestation de la volonté. Manifestation de la volonté car ceux qui ne voudront pas entrer dans la nationalité française à 18 ans auront le temps nécessaire pour marquer leur attachement à la nationalité de leurs parents. Manifestation de volonté aussi car à 15 ans, parents et enfants pourront faire valoir leur désir d'entrer dans la nationalité française.

FRONT NATIONAL

La lutte contre le Front national est l'affaire de tous, du gouvernement, de la majorité comme de l'opposition. Du gouvernement car il peut agir sur les causes mêmes du phénomène, c'est-à-dire sur le chômage, sur les problèmes de l'école ou de la citoyenneté. Il ne peut s'exonérer de toutes actions dans la lutte contre l'extrémisme et il ne l'a pas fait. C'est aussi l'affaire de la majorité et nous n'avons pas conçu les textes Chevènement et Guigou comme des armes afin de diviser la droite et de favoriser l'extrême-droite. Au contraire, nous avons voulu faire des textes d'équilibre et de cohésion nationale. L'accusation qui voudrait que certains de nos députés aient été élus par des voix du Front national est grotesque. Dans beaucoup de cas, les voix de l'extrême-droite se sont reportées à droite comme le montrent la plupart des études politiques et des sondages. Nous ne négocierons jamais avec l'extrême-droite. Nous demandons à la droite de prendre les mêmes engagements et ainsi la démocratie s'en trouvera renforcée.

CNPF

Le patronat devrait veiller à ne pas sortir de son rôle. Qu'il défende les patrons, nul ne lui en dénie la fonction, au contraire. Mais de là à vouloir entrer dans une forme de contestation politique, c'est un mauvais service à rendre aux entreprises, au patronat et à la politique. Ce que nous attendons du futur dirigeant du CNPF, c'est d'avoir un interlocuteur pour négocier, même si la négociation peut être dure, avec les organisations syndicales et l'État. Mais certainement pas de vouloir déstabiliser, harceler et mettre en cause. Ce n'est pas, heureusement, la volonté de tous les chefs d'entreprises.

François Hollande

en Europe
L'EUROPE a
à inventer, tout les
les socialistes sont de
ONSEE y peut être une
N'EST PAS L'EUROPE
le, tout simplement, de
est à socialis
de et d'un p
de l'indus

BERNARD KOUCHNER, Secrétaire d'État à la Santé,
à Europe 1, le 1 décembre.

“J'envisage que les médecins déclarent obligatoirement et confidentiellement la séropositivité.”

SUR L'ÉVOLUTION DE LA MALADIE

Les chercheurs ont fait faire de grands progrès à la thérapeutique, mais le sida n'est pas vaincu. C'est toujours une maladie mortelle mais que l'on traite mieux, surtout dans les pays occidentaux. Ces traitements ont changé la vie des sidéens.

SUR LA SÉROPOSITIVITÉ

Il y a environ 4 à 5 000, et peut-être un peu plus, nouveaux sidéens chaque année en France. 50 % d'entre-eux voient leur maladie révélée par des infections qu'on appelle opportunistes, c'est-à-dire à un stade avancé de la maladie. C'est donc qu'ils ne savaient pas qu'ils étaient séropositifs. Il faut absolument renforcer l'information, pour que la séropositivité soit décelée avant, d'autant plus que les traitements sont encore plus efficaces lorsqu'ils sont prescrits tôt. J'envisage d'ailleurs que les médecins déclarent obligatoirement et confidentiellement la séropositivité. Les médecins la déclareraient à la Direction départementale de l'action sanitaire et sociale, mais tout à fait confidentiellement : il n'y aurait pas le nom du malade. Car évidemment, si on connaissait en termes épidémiologiques le nombre des séropositifs, c'est-à-dire de ceux qui ne sont pas encore dans la maladie, cela nous aiderait grandement dans le combat. Mais je ne peux pas prendre cette décision avant d'avoir consulté toutes les associations -c'est en train de se faire-, la Commission nationale informatique et libertés, pour respecter le secret absolu, l'Académie de médecine, le Conseil national du sida. Je vais le faire très vite, et je prendrai ma décision, j'espère, dans les 15 jours.

SUR LES SOINS PAR LES TRITHÉRAPIES

La trithérapie a complètement transformé cette maladie : les patients reprennent espoir, des projets d'avenir leur viennent : il y a une diminution

de près de la moitié de la mortalité. Mais la maladie sera définitivement vaincue lorsqu'il y aura un vaccin, et aussi par le prolongement acharné de la prévention, c'est-à-dire de l'information.

SUR LE BUDGET ATTRIBUÉ À LA RECHERCHE

Le sida représente en gros 6 milliards dépensés en France, tout compris -traitement hospitalier, traitement ambulatoire, recherche, information. Ce n'est pas assez, et il faut continuer. Nous avons d'ailleurs augmenté cette année d'1%, ce n'est pas beaucoup, mais c'est symbolique, le budget consacré au sida.

LE SIDA À L'ÉCHELLE MONDIALE

On compte 50 millions de malades, et sans doute 40 à l'échelle de la planète avant l'an 2000. C'est énorme. Il y a des pays qui disaient "jamais chez moi", et quand on enquête dans d'énormes pays comme le Nigéria ou l'Inde, on s'aperçoit que l'épidémie galope. Oui, il y a scandaleusement deux vitesses de vie et de mort, deux vitesses de considération thérapeutique, et il faut absolument créer une solidarité thérapeutique à l'échelle du monde. Bien sûr, les structures n'existent pas, pas plus que la prévention. On parle toujours de mondialisation au niveau économique : moi, je parle de mondialisation des solidarités. A chaque fois qu'un malade sera traité dans un pays de l'Union, j'espère pouvoir, au nom de la France, déclencher des solidarités pour que l'argent soit amassé.

L'hebdo des socialistes - 110, rue de Solferino - 75333 Paris Cedex 07 - Tél. : 01 45 56 78 61 - Fax : 01 45 56 78 63 Pour obtenir vos correspondants, composez d'abord le 45.56

DIRECTEUR DE LA PUBLICATION : Guy Fauré • DIRECTEUR DE LA RÉDACTION : Alain Bergounioux • RÉDACTRICE EN CHEF : Monique Bartholomeus (77.92) • ÉCONOME : Monique Grima (78.70) • RÉDACTEUR : Victor Robert (78.58) • PHOTOS : Pascal Lebrun • MAQUETTE : Christine Lovinger • Pascale Leconte (78.92) • ÉDITEUR : Eric Malerbes • SECRETARIAT : Odile Fée (78.61) • COMPTABILITÉ : Michelle Boucher (79-04) • ABONNEMENTS : Sabine Sebah (78-57) • PHOTOCOPIURE : Dawant - Paris • IMPRESSION : PGE - 1941 Saint-Mandé • ROUTAGE : Ouest-routage - 1601 Le Meux, N° commission paritaire : 11 223 - "L'hebdo des socialistes" est édité par Solfé Communications. Ce numéro a été tiré à 118 000 exemplaires.

MARTINE AUBRY

Seuls les chefs d'entreprises sont capables de dire si une réduction de la durée du travail peut leur permettre d'améliorer la compétitivité de leur entreprise en changeant l'organisation, en trouvant des souplesses, en étant plus réactif par rapport aux commandes de leurs clients, par rapport aux demandes, à avoir une qualité de produit meilleur par des changements d'organisation du travail, en fonction des aides que l'État va apporter et des négociations qu'ils auront avec leurs organisations syndicales.

Europe 1, le 28/11

HUBERT VÉDRINE

Ce n'est pas uniquement la France qui est visée au Tadjikistan. Ce ne sont même pas des pays qui sont visés, ce sont des étrangers qui sont visés, parce qu'ils sont présents pour des raisons d'humanité et de générosité.

France 3, le 30/10

JEAN-PIERRE CHEVÈNEMENT

Est-ce que vous ne pensez pas que cela aurait été un gros danger pour la société française que de conserver, finalement, une loi qui aurait fait qu'un quart d'une génération serait devenue étrangère, sans le savoir, au pays qui l'avait vu naître ?

RTL, le 1/12

JEAN GLAVANY

On ne gouverne pas la France avec les sondages ; un référendum pour consulter l'opinion sur la réforme du code de la nationalité n'est pas possible constitutionnellement, et ceux qui font semblant de ne pas le voir sont des gens qui trompent l'opinion.

RTL, le 2/12

AGENDA

AGENDA DE FRANÇOIS HOLLANDE

MERCREDI 3 DÉCEMBRE

Rencontre avec les Verts
Déplacement à Luneville
(Meurthe-et-Moselle)
Soutien à Michel Closse,
pour les élections
législatives partielles,
avec un meeting au Château
de Luneville

JEUDI 4 DÉCEMBRE

Dîner à l'Ambassade
de Grande-Bretagne

MARDI 9 DÉCEMBRE

Groupe socialiste
Assemblée nationale
Bureau national
Réception au Sénat

AGENDA GÉNÉRAL

SAMEDI 6 DÉCEMBRE

Didier Hoeltgen organise
les Assises régionales
de la Santé et de l'Hôpital
public, à Fussy (Cher),
pour les régions
Centre et Bourgogne.

SAMEDI 13 DÉCEMBRE

Didier Hoeltgen organise
les Assises régionales
de la Santé et de l'Hôpital
public dans la région
Alsace-Lorraine.

SAMEDI 20 DÉCEMBRE

Convention
sur les Régionales

VENDREDI 9 JANVIER

Intervention
de Marie Richard
sur l'immigration,
à Saint-Dié (Vosges).

SAMEDI 10 JANVIER

Didier Hoeltgen organise
les Assises régionales
de la Santé et de l'Hôpital
public dans les régions
Picardie
et Champagne-Ardenne.

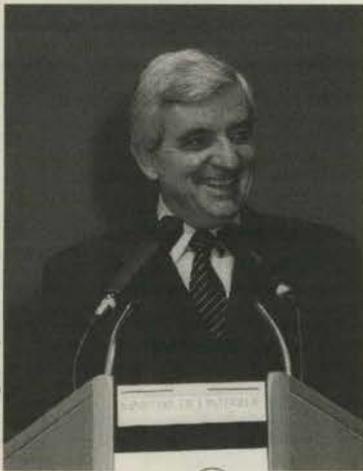
MARDI 13 JANVIER

Jean-Claude Perez
participera à la réunion
du groupe des Experts
"Services publics",
au siège du PS.

SAMEDI 17 JANVIER :

Didier Hoeltgen organise
les Assises régionales
de la Santé et de l'Hôpital
public dans la région
Midi-Pyrénées.

Jean-Pierre Chevènement : "un projet équilibré et mesuré"



SIRP / J.L. Ziegler / S. Quintin

Quelle est la philosophie du projet de loi qui sera représenté le 4 décembre au Parlement ?

Le projet de loi relatif à l'entrée et au séjour des étrangers en France et au droit d'asile est un projet

équilibré et mesuré. Il s'efforce de sortir l'immigration de l'arène politique et de stabiliser les immigrants en situation régulière. Il affirme les droits de la personne sans remettre en cause les principes des flux migratoires.

Un consensus républicain existe dans ce débat. Aucune force politique représentée au Parlement ne conteste en effet la garantie des droits de l'étranger ni la nécessité de maîtriser les flux migratoires.

Sans doute pouvait-on souhaiter une refonte d'ensemble de la législation ! Mais tout en reprenant le cadre juridique de l'ordonnance de 1945 d'inspiration fondamentalement progressiste, nous avons fait porter notre effort sur des points essentiels : droit de vivre en famille, droit d'asile, accueil des étudiants et des scienti-

ques étrangers. Il n'y aura plus de familles séparées, nous mettrons fin aux situations absurdes et inhumaines que nous avons connues.

Qu'allez-vous faire contre ceux qui ont recours à l'immigration illégale ?

L'immigration irrégulière pose avant tout le problème des désordres du monde et des blocages du développement dans les pays du sud. Mais les problèmes du sud ne trouveront pas leur solution au nord.

Notre responsabilité est de mettre en place une politique de co-développement favorisant dans les pays d'immigration des projets de développement économique et social.

M. Sami Naïr a été chargé par le Premier ministre d'une mission

d'étude pour aboutir à des propositions concrètes.

A travers le projet de loi, il est clair que nous entendons dissiper toutes illusions : un monde sans papiers et sans règles ne serait qu'un monde d'exploitation livré à tous les abus.

Or nous sommes des républicains ; nous ne sommes pas des libéraux. Le projet de loi comporte des mesures qui rendront plus effectives les reconduites aux frontières de ceux qui cherchent à se maintenir sur notre territoire dans des conditions illégales.

Quelles sanctions comptez-vous prendre contre les entreprises qui emploient illégalement des étrangers ?

Le projet de loi prévoit de sanctionner durement l'activité des passeurs ou des organisateurs de filières d'immigration clandestine, ces esclavagistes du monde moderne. Ceux-ci se verront frappés d'une amende qui passera de 200.000 francs actuellement à 500.000 francs et de peines d'emprisonnement de cinq à dix ans.

Et le droit d'asile ?

Les dispositions relatives au droit d'asile en France étaient éparpillées entre deux textes, l'ordonnance de 1945 et la loi du 25 juillet 1952. Le projet de loi prévoit de regrouper ces dispositions dans un seul texte et introduit deux garanties nouvelles : l'asile constitutionnel et l'asile territorial. Le premier pourra être accordé à des étrangers fuyant des persécutions non-étatiques et le second sera attribué par le gouvernement de la République sous la responsabilité du ministre de l'Intérieur, à ceux qui encourraient des risques vitaux en cas de retour dans leur pays. Nous aurons ainsi instauré l'un des dispositifs d'asile les plus protecteurs d'Europe.

Le gouvernement propose un ensemble considérable d'avancées, met fin aux injustices, aux tracasseries inutiles et cesse de faire de l'immigration la cause de tous nos maux. C'est là que se situe la rupture avec les dérives que nous avons connues.

Questions de
Monique Grima

Pour un droit au féminin

Geneviève Fraisse, 49 ans, philosophe et historienne, directrice de recherche au CNRS, vient d'être nommée, par Lionel Jospin, déléguée interministérielle aux droits des femmes.

On l'envie parfois d'être tombée dans la marmite de la pensée lorsqu'elle était petite. Fille de Paul Fraisse, chef de file de la psychologie expérimentale, auteur avec Jean Piaget du célèbre traité de la spécialité, et de Simone Fraisse, professeur d'université et spécialiste de Péguy et Renan, le parcours philosophique de Geneviève Fraisse aurait pu aller de soi. Elle grandit en compagnie des Domenach et autre Ricœur, baignée par l'atmosphère intello-catho de la revue *Esprit* : "C'est peut-être une chance de sortir de là, mais c'est aussi un handicap, un héritage qui peut être destructeur." Rien de plus ne transparaîtra sur son passé parental. Elle semble pourtant en avoir tiré le meilleur parti : docteur d'État en philosophie, directrice de recherche au CNRS, la digne héritière s'est fait un prénom et forgé une renommée internationale* sur la question politique de l'égalité des



CNRS / Nicole Tiget

femmes et sur l'histoire des représentations de la différence des sexes. En 68, "une seconde date de naissance", elle sympathise avec la Gauche prolétarienne et milite au Mouvement de libération des femmes. Puis fonde, avec le philosophe Jacques Rancière, la revue *Les révoltes logiques*, et collabore aux *Temps modernes*, au côté du couple Sartre-Beauvoir. En lui proposant de défendre au gouvernement le droit des femmes, Lionel Jospin vient de l'arracher à ses chères études, à la culture de "ses champs de réflexion" : "C'est la cité qui interpelle le philosophe : la question est de savoir si le philosophe sera utile ou pas au Prince... Mais, après tout ce que j'ai écrit, il

aurait été illogique que je refuse..." Les dossiers prioritaires s'empilent déjà sur le bureau qu'elle occupera à Matignon ou chez Martine Aubry, au ministère de l'Emploi et de la Solidarité : le chômage des femmes et l'application de la loi sur l'égalité professionnelle votée en 1985, le droit à l'emploi, la promotion de la contraception... et bien sûr la parité, le partage du pouvoir dans tous les espaces de la société : "une utopie, écrit-elle, cet horizon à partir de quoi le possible se pense."

Victor Robert

* Derniers ouvrages : *Muse de la raison, la démocratie exclusive et la différence des sexes* (Folio, Gallimard 1995) et *La différence des sexes* (PUF, 1996).

Après le sommet de Luxembourg, l'Union européenne pourrait s'orienter vers une redéfinition de ses priorités en faveur d'une Europe de l'emploi.

Après l'Europe des critères à respecter, verra-t-on une Europe des objectifs communs à atteindre ?

1 PRIORITÉS À LA CROISSANCE ET À L'EMPLOI

Quelques jours seulement après sa formation, le gouvernement de Lionel Jospin, lors du Conseil d'Amsterdam, obtenait la promesse qu'un Conseil européen extraordinaire sur l'Emploi se tiendrait. Celui-ci vient de se réunir à Luxembourg et constitue la première étape d'un processus de rééquilibrage des priorités de l'Union européenne en faveur de la croissance et de l'emploi. C'est la première fois, en 25 ans de sommets, que l'un d'entre eux est exclusivement consacré à l'Emploi.

2 VERS UNE EUROPE SOCIALE ET CITOYENNE

Après la phase d'installation du Grand marché qui va se conclure par la mise en œuvre de l'euro, avec les premiers pas des convergences économiques, les acquis du sommet de Luxembourg sur l'Emploi, les perspectives d'élargissement de l'Union et les réformes institutionnelles qu'elles impliquent, l'Union européenne entre dans une nouvelle phase, celle de l'Europe sociale et citoyenne que la majorité plurielle, dont le Parti socialiste, a appelé de ses vœux en commun lors de la dernière cam-

pagne législative. Tous les ans, à partir du second Conseil, une partie des travaux sera consacrée à l'évaluation des politiques mises en œuvre.

3 ADOPTION DE GRANDES ORIENTATIONS COMMUNES

Des objectifs chiffrés et des orientations ciblées concernant les jeunes, le chômage de longue durée et la formation ont été définis lors du sommet. Chacun des pays européens doit élaborer un plan d'action national afin de mettre en œuvre les objectifs définis en commun. Ces plans seront présentés lors du Conseil de Cardiff, en juin prochain.

4 FORMATION POUR LES JEUNES ET LES CHÔMEURS DE LONGUE DURÉE

Chaque État-membre s'est engagé à proposer, dans les cinq ans à venir, une formation, une reconversion ou une expérience professionnelle à tout jeune avant qu'il ait atteint six mois de chômage, ou un chômeur de longue durée avant 12 mois de chômage.

Les États-membres se sont également engagés à doubler leur effort de formation à destination des chômeurs.

5 RENFORCEMENT DU DIALOGUE SOCIAL ET ORGANISATION DU TRAVAIL

Confédération européenne des syndicats (CES) et Patronat européen (UNICE) sont invités à renforcer leur dialogue afin d'avancer sur la voie d'accords nouveaux sur l'organisation du travail, y compris sur la réduction du temps de travail. La souplesse, facteur de progrès et d'augmentation des capacités d'adaptation des salariés, ne peut en aucun cas être le prétexte à la régression sociale.

6 HARMONISATIONS FISCALES ET AIDES À L'INVESTISSEMENT

Les États-membres se sont engagés à développer l'esprit d'entreprise, notamment pour les PME et les entreprises innovantes créatrices d'emplois.

Un effort nouveau sera effectué afin de rendre les systèmes fiscaux de chaque État plus favorables à l'emploi, tout en combattant tout dumping fiscal et social. Cela passera par une harmonisation nécessaire des systèmes fiscaux concernés.

Plusieurs milliards d'écus d'investissement, par l'intermédiaire des

banques européennes, avec le concours de la BEI (Banque européenne d'investissement), seront débloqués au profit de l'emploi et de l'activité économique.

7 APRÈS LES CRITÈRES DE MAASTRICHT, LES OBJECTIFS DE LUXEMBOURG

Le sommet qui vient de s'achever traduit une nette volonté d'inflexion de la politique de l'Union. Il marque aussi une approche différente de celle de la phase précédente marquée par la définition et la réalisation des critères dits de Maastricht. Sur les questions de l'emploi, en ce début de processus, l'appel à la mobilisation de toutes les énergies nationales autour d'objectifs définis en commun au niveau de l'Union doit interpeller tous les acteurs sociaux - dont les élus, responsables et militants socialistes - partout où ils interviennent.

De cette mobilisation dépend en grande partie l'ampleur des avancées vers les objectifs de Luxembourg en faveur de l'Emploi. Il sera aussi sans doute utile de vérifier à cette occasion notre capacité collective à faire vivre l'idée d'une Europe citoyenne.

SECTEUR ÉTUDES

LE BLOC-NOTES de Claude Estier

VENDREDI 28 NOVEMBRE :

Faute de pouvoir trouver des arguments solides contre la politique économique et sociale du gouvernement, les porte-parole de la droite en sont réduits à jouer les Cassandre. Dans ce genre, Claude Imbert atteint des sommets. Selon lui, les Français qui approuvent Jospin sont des "gobe-mouches". Le soutien de l'opinion à un socialisme "archaïque" le "désole". Il nous voit "mal partis", etc. Le directeur du *Point*, qui était évidemment plus à l'aise quand la droite était au pouvoir, oublie que les Français ont voté en juin dernier. Mais ce sont pour lui des "inconscients civiques". Ah ! si seulement on pouvait changer le peuple...

SAMEDI 29 NOVEMBRE :

Jean Gandois a quitté en octobre la présidence du CNPF en soulignant qu'il n'était pas un "tueur". Effectivement, il ne parlait pas comme son très probable successeur, le

baron Ernest-Antoine Seillière, lointain héritier du comité des Forges, qui proclame sa volonté de "déstabiliser" Jospin "comme au judo". Voilà donc un renfort musclé pour le RPR et l'UDF en mal de recomposition. On peut cependant douter que cette façon de partir en guerre contre le verdict du suffrage universel rende vraiment service à l'opposition. Elle n'est en tout cas pas de nature à améliorer l'image du patronat dans l'opinion, ce dont bon nombre de chefs d'entreprises et non des moindres commencent à s'inquiéter.

LUNDI 1ER DÉCEMBRE :

Je ne veux pas soupçonner François Bayrou de complaisance envers le Front national. Mais il lui faut beaucoup d'audace pour accuser, dans *Le Figaro*, les socialistes de faire le jeu de l'extrême-droite alors qu'on a vu dans le débat sur la nationalité ses propres amis tenir un langage que Le Pen ne saurait désavouer.

Bayrou ferait d'ailleurs mieux de regarder de plus près ce qui se passe chez les siens.

Un exemple : ce dimanche, dans le Rhône, l'UDF a perdu un canton au profit du PS. Son candidat, arrivé derrière le FN au premier tour, n'a pu se maintenir au second mais s'est bien gardé de donner la moindre consigne de vote, ce qui a permis au représentant de l'extrême-droite de passer de 29 % à plus de 40 %. N'est-ce pas là précisément le "jeu dangereux et cynique" que Bayrou dénonce vertueusement à Paris mais qu'il laisse pratiquer sur le terrain par les Gribouilles de son parti ?

En recevant samedi soir Lionel Jospin au dîner du Crif, où les dirigeants de la droite étaient curieusement absents, le président Henri Hadjenberg avait en tout cas des raisons de se déclarer "alerté par quelques appels cyniques au réalisme, où se dessine la tentation d'inacceptables compromissions".





Réponse à la droite

La politique de la ville continue !

Gilles Carrez, député RPR du Val-de-Marne, reproche au gouvernement d'avoir abandonné la politique de la ville.

Martine Aubry, ministre de l'Emploi et de la Solidarité, lui répond.
(séance du 25/11/97)

Les trente-quatre contrats de ville, signés par l'État, les régions et les communes, arrivent à leur terme à la fin de 1998. Soucieux de préserver la continuité républicaine, nous ne les avons pas remis en cause. De même, le pacte de relance pour la ville, voté il y a dix-huit mois, doit donner lieu à un bilan, présenté devant le Parlement. Nous sommes en train de préparer ce bilan. Je n'ai pas l'habitude de remettre en cause les engagements de l'État. (...) L'opposition semble oublier qu'aujourd'hui-même se réunit le Conseil national des villes, dans lequel elle est largement représentée. Je viens de lui présenter la politique que le gouvernement entend mener. Un bilan des quinze dernières années sera établi, à l'issue d'un débat démocratique sur l'ensemble du territoire. Si chaque gouvernement a contribué à améliorer la situation, force est de constater que le problème n'est pas résolu. En outre, nous menons une réflexion avec Jean-Pierre Sueur, des responsables de ces quartiers et des élus qui, pour certains, siègent sur ces bancs, en vue de définir pour le printemps prochain une nouvelle politique de la ville, qui restaure la mixité sociale dans tous les quartiers. Il ne doit pas y avoir de délégation sociale. A l'unanimité, le Conseil national des villes a approuvé la politique du gouvernement. Sans faire de grand discours, nous nous efforçons de faire de ces ghettos des vraies villes, où les jeunes trouveront du travail, un logement digne de ce nom et des services publics.

La vraie question qui se pose à nous, c'est comment garantir la mission de service public ? Comment préserver et surtout renforcer le service universel -qui est déjà, il faut bien le dire, au service public ce qu'est la politesse à la convivialité- c'est à dire le service minimum ?

Faisons en sorte que cette bourrasque de la déréglementation ne nous fasse pas perdre nos valeurs, et je comprends l'embaras des agents de nos entreprises publiques qui ne savent pas toujours comment s'y retrouver face aux attentes parfois contradictoires des usagers, des clients, des citoyens, ou des actionnaires.

Rappelons que pour les télécommunications, le service universel consiste à assurer un traitement égal de tous les usagers, où qu'ils habitent, avec la fourniture d'un service téléphonique de qualité à un prix abordable ; à permettre à chacun d'accéder à un service de renseignements et à un annuaire d'abonnés ; à faire bénéficier les personnes les plus défavorisées de tarifs spécifiques ; et à assurer la desserte du territoire national en cabines téléphoniques. (...)

Pour la Poste, il s'agira au titre du service universel, déterminé par la future directive postale européenne : d'une part, de garantir à tout usager l'accessibilité au service de la poste, cela concerne les points de contacts avec la population, le nombre de jours de distribution du courrier, et la notion de tarif abordable, pour l'expédition, le cas échéant en recommandé, de lettre jusqu'à 2 kilos et de co-

François Brottes

député socialiste de l'Isère, intervention lors de l'examen du budget des Postes et des Télécommunications

lis jusqu'à 10 kilos ; d'autre part, de bénéficier d'un périmètre de services réservés pour lesquels la Poste restera en situation de monopole sur le territoire national ; il s'agit notamment de tous les courriers de moins de 350 grammes et d'un tarif inférieur à 5 fois le prix du timbre de base, ainsi, et c'est très important, que du publi-postage et du courrier transfronta-

lier. Rappelons, en dehors de cette directive, que la Poste accomplit chaque jour une mission de service public beaucoup plus large : son rôle moteur dans l'aménagement du territoire avec 17 000 bureaux de postes, dans lesquels beaucoup de petites communes ont énormément investi, que nous n'avons pas le droit de trahir ; le transport de la presse auquel l'État contribue à hauteur de 1,850 milliard ; ou encore ses missions en matière de services financiers avec très souvent la vocation d'une banque sociale. (...)

Monsieur le Ministre, je vous sais convaincu de la nécessité de faire évoluer le service public pour le renforcer, parce que si cette évolution ne se réalise pas, c'est une mort progressive annoncée. Alors Monsieur le Ministre, au nom du groupe socialiste, qui bien sûr votera ce budget de la Poste et des Télécommunications, permettez-moi de vous dire que je suis certain que vous allez continuer à nous faire aimer et apprécier le service public. Nous devons en effet veiller ensemble à ce que la concurrence ne devienne pas, comme c'est un peu son penchant naturel, l'ennemi de l'égalité des chances.



L'adieu à Nelson Paillou



Président du Comité olympique du sport français de 1982 à 1993, Nelson Paillou a consacré un demi-siècle de sa vie au service des jeunes sportifs en bleu-blanc-rouge.

Nous t'adorions parce que toi, le petit bonhomme, tu étais un géant de la tendresse. Nous t'adorions, parce que tu nous adorais. Combien de fois t'avons-nous vu caresser les cheveux de tant d'enfants avec ces mots si chaleureux : "celui-là, je l'adore". Et tu avais tant d'enfants ! Tous les sportifs de France étaient tes enfants, tous ceux qui défendaient les couleurs de notre pays dans les compétitions internationales et que tu encourageais de toutes tes forces, tous étaient tes enfants. Tous avaient droit à ta tendresse, à des mots chaleureux, à des mots simples. Alors, comment dépasser les mots simples. Peut-être en citant le poète puisque, prof de lettres, tu n'eus de cesse, disais-tu, de donner à tes élèves envie de lire. C'est Baudelaire et dans le chant d'automne, que j'ai choisi. Parce que c'est l'automne et parce qu'ici le chant est chose naturelle :

*"Il me semble, bercé par ce choc monotone,
Qu'on cloue en grande hâte un cercueil quelque part
Pour qui ? C'était hier l'été ; voici l'automne !
Ce bruit mystérieux sonne comme un départ".*

Extrait de l'hommage rendu à Nelson Paillou par son ami Jean Glavany, lors de ses obsèques, à Arete, le 20 novembre 1997.

Programme de travail de l'Assemblée nationale

- Lundi 8 décembre : Projet de loi sur les transports routiers
- Mardi 9 au vendredi 12 décembre : Projet de loi sur l'entrée et le séjour des étrangers, et le droit d'asile.

On ne devient pas démagogue "sans le vouloir"

Trêve d'arguties. Le débat sur la nationalité a montré clairement quelle était la stratégie de la droite : voler, copier les arguments et le ton du FN, s'installer sur son terrain pour gagner ses électeurs. La droite, "assommée" en juin, a attendu le débat sur la nationalité pour se réveiller.

Il y a tout d'abord les mots. Ceux de Jean-Louis Debré par exemple, sur RMC, le 26 novembre : "Est-ce qu'on va accepter en France, de donner la nationalité française à des gens qui ont tué, qui ont assassiné ? Est-ce qu'on va accepter dans ce pays que quelqu'un qui a commis un hold-up, une attaque à main armée, devienne français ?" Dans l'hémicycle, les seconds couteaux ne furent pas en reste. Ainsi Jacques Peyrat, maire de Nice, dont on connaît le parcours : "Des milliers de femmes pourraient venir accoucher en France en situation irrégulière avec l'assurance de ne pas être expulsées et d'obtenir pour leurs enfants la nationalité française". Un inconnu qui aurait dû le rester, Lionel Luca, député RPR, a eu cette réflexion pleine de bon sens : "L'immigration est désormais surtout européenne, de sorte qu'un jeune étranger, maintenant, on voit qu'il n'est pas français, il n'y peut rien". De tels propos, il y a dix ou quin-

ze ans, suscitaient l'opprobre générale. Ils étaient tenus alors par Jean-Marie Le Pen. Désormais monnaie courante dans les échanges de la droite républicaine, ils sont seulement le signe que "la droite est de retour" ! Il y a ensuite la tactique. Réclamer un référendum par exemple, en commandant un sondage pour s'appuyer sur l'opinion publique. Passons sur le fait que l'opinion publique est toujours favorable à ce qu'on la consulte, que la question, telle qu'elle a été posée, induisait la réponse, qu'un référendum sur cette question serait inconstitutionnel. Retenons seulement que les voix autorisées de la droite respectable (VGE, Bayrou, Balladur) ont fait cette proposition, qui offrirait, si elle était retenue, un véritable boulevard au FN.

"La chronique retiendra que c'est autour de la mise en jeu de l'attribution de la nationalité que la droite parlementaire a reconstitué son unité, qu'elle a amorcé sa



sortie de crise", claironne le Figaro du 2 décembre. Et d'ajouter : "Ce que les emplois-jeunes n'avaient pas su faire, l'identité française l'a fait". Hélas, est-on tenté de dire. La chronique retiendra que la droite est redevenue combative, non pas sur la politique économique et sociale, mais sur le terrain d'une xénophobie à peine déguisée.

Philippe Treb

Le RPR ou la tentation "ultra"

Au RPR, traversé par des courants divers, chacun exerce une pression pour faire prévaloir ses thèses. On peut y voir, au choix, le signe d'une démocratisation du mouvement, d'un jeu tactique avant les Assises du mois de janvier ou d'une profonde incertitude idéologique. Pour trancher, il faut regarder avec précision dans quel sens ces pressions se sont exercées ces derniers jours. Il y a, d'abord, la tenta-

tion ultra-autoritaire avec la guérilla contre la réforme du code de la nationalité et, en points d'orgue, un tract (RPR) qui ne recule devant aucun amalgame, une proposition de loi constitutionnelle (RPR encore) visant à élargir à l'immigration le champ du référendum et une pétition nationale (RPR toujours) pour "mobiliser les Français". Il y a, ensuite, la tentation ultra-libérale dont le texte de référence a été présenté cette semaine, notamment par Pierre Lelouche, qui propose, entre autres broutilles, la suppression du SMIC et du RMI, l'ouverture à la concurrence du secteur de la santé, l'instauration de la retraite par capitalisation. Il y a, encore, la tentation ultra-nationaliste qu'a traduit, par les termes employés, la nouvelle offensive de Charles Pasqua puis d'une dizaine de parlementaires (RPR pour la plupart) demandant le report de l'euro. Il y a, enfin, cerise sur le gâteau qui résume tout le reste, l'appel lancé par Nicolas Sarkozy à Philippe de Villiers dimanche dernier... lequel Philippe de Villiers vient de déposer une proposition de loi visant à, c'est en soi un programme, "limiter le développement des magasins d'usine d'origine étrangère".

Gilles Mendelovici



SI LOIN, SI PROCHE.

Le Front national, contrairement à ce qu'il avait claironné, n'a guère été présent au cours du débat sur la réforme du droit de la nationalité : la plupart de ses amendements n'ont pas même été défendus. Et pourtant, son ombre a plané comme l'ont attesté les dérapages de quelques "responsables" de l'UDF et du RPR (lire ci-contre). Et pourtant, il a suffi d'un amendement de Jean-Marie Le Chevallier (député FN du Var), pour que, tel un précipité chimique, se révèlent au moins deux évidences. La première : en défendant le droit du sang intégral, le FN propose une rupture avec ce qui constitue l'histoire de notre pays, non seulement depuis la Révolution et la République mais, au-delà, depuis le début du XVI^e siècle. La seconde : en ne s'opposant pas à cet amendement, deux députés RPR ont montré, au mieux, leur profonde déstructuration idéologique, au pire, leur scandaleuse collusion électorale. Et le tout, avec des arguments pour le moins surprenants : Nicole Cathala refuse "les procès en sorcellerie" ; Robert Pandraud se défend en expliquant qu'il n'est "ni conservateur, ni réactionnaire"... Jean-Marie Le Pen, avec qui il dîne, ne l'est bien sûr pas davantage...

Ils l'ont dit...

SACRÉ NICOLAS ! La liste des "chargés de missions" auprès de Nicolas Sarkozy n'a pas été examinée avec suffisamment de soin : nul n'a remarqué la nomination d'Olivier Dassault... au Commerce extérieur !

SACRÉ BRICE ! Sur RMC, l'inénarrable Brice Lalonde, dont le manque de place nous interdit de rappeler le rectiligne parcours politique, vient de suggérer la création d'un "comité de défense des patrons". S'il y avait une place à prendre, il aurait même accepté de se sacrifier pour accepter la présidence.

SACRÉ EDOUARD ! Dans une interview au Point, Edouard Balladur déclare sans sourciller : "Je déteste tout ce qui ressemble à une utilisation politique des problèmes de la justice". C'est sûrement ce que pensait aussi le Premier ministre de l'affaire Schuller-Maréchal...

SACRÉ PHILIPPE ! Jamais à court d'une formule, Philippe Séguin a déclaré que la droite aborderait les élections régionales et cantonales "avec l'énergie de l'espoir". Ceux qui auraient lu "du désespoir" ont sans doute été victimes d'une coquille... ou d'un lapsus.

INTERVENTIONS (EXTRAITS)

Ainsi que nous l'avons annoncé dans notre N° 42-Spécial Congrès, les pages qui suivent comportent : **les rapports de commissions suivis des votes ; les interventions des représentants des motions sur ces rapports ; deux interventions de camarades qui n'ont pu s'exprimer à la tribune (d'autres seront publiées dans les numéros à paraître prochainement). Puis vous trouverez les instances nationales désignées lors du Conseil national du 29 novembre, Conseil dorénavant présidé par Michel Delebarre.**

Michel Raffet

Chers camarades, le secteur Entreprises c'est le baromètre du Parti, c'est là que sont nos racines, l'essentiel de nos forces, celles qui nous ont permis de faire plier la droite tant de fois. Aujourd'hui, le rôle du secteur Entreprises est de soutenir la politique du gouvernement, il est aussi de l'alerter sur les conséquences de certaines décisions. Mais à bien des égards, son rôle est surtout de rappeler à ceux qui en doutaient que la gauche et la droite ce n'est pas la même chose, et que nous sommes déterminés à lutter contre la précarisation qui fait du travail une variable d'ajustement économique.

Il faut aussi que le Parti soit attentif à la présence plus fréquente, en position éligible, d'hommes et de femmes du secteur Entreprises. Les élections régionales seront l'occasion de prendre en compte cette attente. Il faut reconstituer nos réseaux, ouvrir nos structures et favoriser l'accès aux responsabilités des jeunes, réimplanter le Parti dans les entreprises face aux visées hégémoniques du FN.

Pour assurer notre crédibilité et remplir notre rôle de relais nous devons être présents dans les luttes sociales.

N'oublions pas que les combats politiques se gagnent mais aussi se perdent dans les entreprises. Plus que jamais, le moment est venu de reconquérir le terrain perdu. Nous en avons la volonté et les attentes sont fortes. Alors mettons-nous en mouvement et ensemble nous gagnerons encore. ■

Stéphane Martinet

Je souhaite vous entretenir d'un projet qui émane de la société civile et dont toutes les composantes de la majorité ont accepté les principes. Ce projet, c'est le Contrat d'Union Civile. Ce texte répond à une volonté forte de nos concitoyens de voir créer un nouveau mode de solidarité qui corresponde à des modes de vie déjà anciens.

Nous connaissons tous des couples, des paires qui ne peuvent inscrire leur vie quotidienne dans un cadre juridique ou ne veulent pas l'inscrire dans un cadre déjà existant. Je pense aux couples qui entretiennent des relations affectives, et notamment aux couples homosexuels. Je pense aussi aux deux voisines, âgées ou non, qui pour faire face à leurs difficultés individuelles souhaitent se faire bénéficier l'une l'autre des bénéfices sociaux ou fiscaux auxquels elles sont en droit de prétendre.

Le Contrat d'Union Civile est un projet qui correspond à notre volonté de solidarité et à notre exigence de progrès des libertés.

Notre Parti, nos élus, le gouvernement ont une responsabilité historique : faire évoluer le droit civil, le droit social, le droit fiscal vers plus de solidarité entre nos concitoyens.

Nous avons pris des engagements, nous devons les tenir. Il est absolument nécessaire que ce texte soit débattu et voté avant le mois de juin. Le gouvernement doit répondre à cette demande qui a pour origine deux des plus grandes valeurs du socialisme : l'égalité et la justice. ■

RAPPORT DE LA COMMISSION SUR LES STATUTS (EXTRAITS)

Yannick Bodin

La Commission statutaire, unanime, vous propose de ratifier les nouvelles dispositions, votées par les militants le 14 octobre 1995, sur proposition de Lionel Jospin, dont la rédaction statutaire a été approuvée par le Conseil national du 5 juillet dernier. C'était la réponse statutaire aux 18 questions sur lesquelles les militants s'étaient exprimés par référendum.

Désormais, le Premier secrétaire national du Parti socialiste, les Premiers secrétaires des fédérations, et les secrétaires de sections seront élus au suffrage direct de l'ensemble des militants du Parti.

Pour la première fois, l'objectif de parité hommes-femmes est inscrit dans la loi du Parti. Il faudra aller jusqu'au bout de cette logique : pour son application, de nouvelles propositions seront nécessairement faites lors du prochain Congrès.

Troisièmement, les secrétaires de sections ou leurs représentants élus en leur sein constitueront le tiers des nouveaux Conseils fédéraux, dès le 1er décembre prochain. Certains membres de la Commission ont tenu à rappeler qu'ils demeuraient assez peu favorables, sinon hostiles, à cette disposition : ils demandent, mais la Commission en a convenu à l'unanimité, que les modalités d'application en soient précisées dans l'avenir.

Quatrièmement, il est constitué en lieu et place de ce que nous avons appelé le quart sociétal, un Comité économique et social qui réunira au niveau national les compétences et les expériences du monde syndical et associatif.

La Commission propose de rejeter les propositions en contradiction avec celles qui sont nouvellement adoptées.

Elle vous demande de mandater le nouveau Conseil national pour qu'il procède à la rédaction d'un nouveau règlement intérieur du Parti. C'est à cette occasion, en particulier, que pourront être précisées certaines dispositions dont l'interprétation reste à ce jour hésitante. Un exemple : le délai d'adhésion de nouveaux militants pour pouvoir exercer leur droit de vote dans le Parti. Selon les statuts nouveaux, "Seuls votent les adhérents à jour de cotisations et figurant sur la liste électorale établie quinze jours avant le vote". Compte tenu d'un certain nombre de difficultés, la commission souhaite que le règlement intérieur propose de fixer deux fois par an, au 31 décembre et au 30 juin, la date de réactualisation d'ouverture et d'écriture des listes.

La Commission propose de prendre en compte, pour inscription dès aujourd'hui dans les nouveaux statuts, des amendements qui améliorent l'application et la compréhension des nouveaux statuts. C'est ainsi que, sur proposition de la Commission nationale des conflits, nous proposons de rétablir dès aujourd'hui les commissions fédérales des conflits, en remplacement des actuelles commissions régionales quand elles existaient.

La Commission propose enfin, à la demande de la Fédération des Français de l'étranger, que soit mis fin à l'interdiction faite aux adhérents du Parti d'adhérer en même temps à un autre parti dès lors qu'il s'agirait d'un parti membre du Parti des Socialistes Européens. ■

**La Ville
de CLAPIERS (HÉRAULT)**
(4 500 habitants) limitrophe Montpellier
recrute son

Secrétaire Général
(cadre d'emploi des attachés territoriaux)

MISSIONS :

- Collaborateur direct du Maire ;
- Suivi des projets ;
- Responsabilité et coordination des services municipaux.

PROFIL :

- Aptitude à l'encadrement ;
- Connaissances administratives et financières (M14) indispensables ;
- Expérience confirmée dans une fonction similaire.

Poste à pourvoir immédiatement.

Adresser candidature motivée et CV à :
Monsieur le Maire
Hôtel de Ville 34830 CLAPIERS

RAPPORT DE LA COMMISSION DES RÉSOLUTIONS (EXTRAITS)

Claude Estier

Chers camarades, le rapport de la Commission des Résolutions sera bref, comme a été brève d'ailleurs la réunion de la commission tenue hier soir sous la présidence de François Hollande et dont l'objet était d'examiner les possibilités de synthèse entre les motions A, B et C.

Au nom de la motion C, Marie-Noëlle Lienemann a indiqué que celle-ci serait prête à la synthèse moyennant l'adoption de quatre amendements.

Le premier voulait la tenue d'une Convention nationale pour évaluer si les conditions étaient réunies pour le passage à l'euro. Le deuxième amendement voulait l'organisation d'une campagne du Parti pour le passage aux 35 heures, avec refus de l'annualisation de la durée du travail.

Le troisième amendement concernait la clarification de la position du Parti contre les fonds de pension.

Le quatrième concernait la tenue d'une convention sur le service public étant entendu qu'aucune privatisation, fut-elle partielle, n'ait lieu d'ici-là.

Au nom de la motion B, Alain Vidales a confirmé que les signataires de cette motion ne pouvaient approuver en l'état le traité d'Amsterdam. Ils n'avaient d'ailleurs envisagé aucun amendement sur ce sujet. Ils souhaitaient en revanche pouvoir amender la motion A sur le modèle social, et plus précisément sur le problème de l'annualisation.

Répondant à ces propositions, François Hollande a souligné que le Parti socialiste était contre les fonds de pension et l'avait manifesté en ne votant pas la loi Thomas sous la précédente législature. Il a confirmé également qu'une Convention serait

organisée sur le service public, en ajoutant qu'il ne voyait pas comment un moratoire pourrait être demandé, d'ici-là, au gouvernement.

Restaient donc les amendements sur le temps de travail, mais d'abord l'amendement de la motion C sur le passage à la monnaie unique. Alain Richard, Gérard Fuchs et François Hollande ont fait remarquer que cet amendement signifiait une nouvelle appréciation politique sur l'opportunité d'entrer dans la monnaie unique. Or, si le Parti peut envisager une convention sur les étapes ultérieures - en particulier sur l'élargissement de l'Union européenne - sur le passage à l'euro, le débat a eu lieu, a été conclu et n'a pas à être rouvert dans la mesure où les conditions posées à l'époque sont en passe, comme il a été dit, d'être pour l'essentiel tenues. Il s'agit donc d'un point de divergence fondamental, ce qui exclut que puisse être réalisée la synthèse entre les motions en présence. Ce qui a été, je le dis tout de suite, le constat unanime de l'ensemble des participants à la Commission des Résolutions.

Ensuite, la Commission s'est trouvée en présence d'un certain nombre de propositions d'amendements émanant des Fédérations. Elle a chargé notre camarade Vincent Peillon d'examiner comment ces propositions pouvaient être retenues, éventuellement intégrées dans la motion A.

Vincent Peillon s'est livré à un travail minutieux qui a été revu par la Commission des Résolutions et dont je vous propose les conclusions.

Étant donné le nombre de ces amendements, quelques principes ont été retenus afin d'en organiser la sélection et surtout de rester en cohérence avec la motion.

QUATRE CATÉGORIES DE TEXTES N'ONT PAS ÉTÉ RETENUES :

● Premièrement, ce qui est déjà présent dans les textes adoptés par le Parti, notamment lors des trois Conventions, et qui donc à ce titre engage la motion A.

● Deuxièmement, ce qui relève des 5 chantiers à venir, et qui ne peut être tranché avant une discussion approfondie.

● Troisièmement, ce qui est -et c'était le cas de quelques textes- contradictoire avec les positions exprimées dans la motion A.

● Quatrièmement, ce qui ferait entrer dans le texte des précisions ou des détails trop précis, qui ne sont pas l'objet de la motion en question.

Les amendements, que nous vous proposons de retenir émanent des Fédérations : du Gard, sur la politique énergétique ; de la Drôme et du Nord sur l'environnement ; de la Gironde sur la solidarité ; du Rhône sur la santé ; de l'Essonne sur les personnes handicapées ; de la Fédération du Nord sur l'école de la réussite.

La Commission des Résolutions les a retenus et vous propose de les adopter globalement. ■

VOTE SUR LE RAPPORT DE LA COMMISSION DES RÉSOLUTIONS

| | |
|----------|-----|
| POUR : | 362 |
| CONTRE : | 5 |
| ABST. : | 2 |

Les notes de la Fondation Jean-Jaurès

Les notes de la Fondation Jean-Jaurès ont pour vocation de livrer les analyses croisées de responsables politiques et d'universitaires sur les grands problèmes que rencontrent la démocratie en général et la social-démocratie en particulier.

La Fondation Jean-Jaurès est reconnue d'utilité publique depuis février 1992.

La Fondation Jean-Jaurès est une fondation politique qui a pour objet de promouvoir la démocratie :

■ En menant une politique de coopération, au niveau international, sous forme de colloques de réflexion, de stages de formation ou de missions de surveillance d'élections.

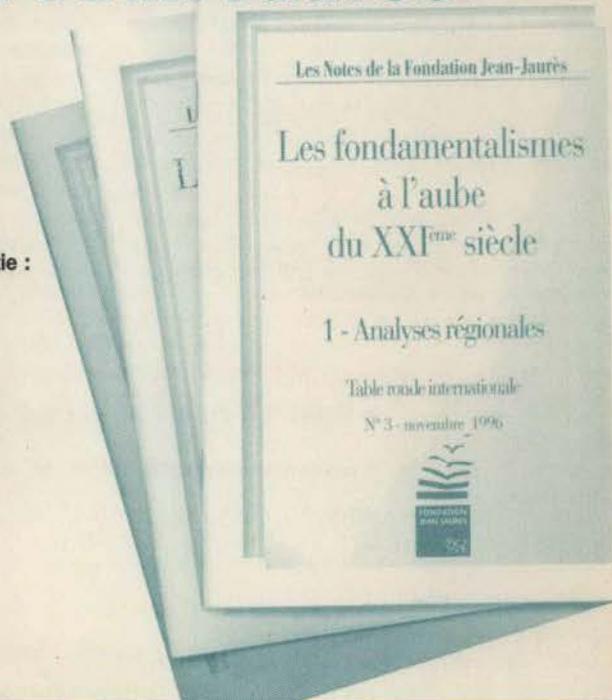
■ En favorisant, en France, la recherche et la prospective, d'une part, et l'étude de l'histoire du mouvement ouvrier, d'autre part.

La Fondation Jean-Jaurès est présidée par Pierre Mauroy

Pour vous procurer Les Notes de la Fondation Jean-Jaurès :

Ecrivez au 73, avenue Paul Doumer, 75116 Paris et adressez un chèque de :

- 50 F pour un exemplaire
 - 30 F pour les chômeurs et les étudiants)
- 350 F pour l'abonnement à dix numéros
 - 200 F pour les chômeurs et les étudiants)
- 1000 F pour un abonnement de soutien



Marie-Noëlle Lienemann

Motion C

L'exercice d'un Congrès, c'est d'abord celui du débat. Rien ne serait plus stérile qu'une majorité impérieuse et une minorité qui se poserait comme une forteresse assiégée.

Les idées ne valent que si elles permettent de transformer le cours des choses et de changer la vie des hommes et des femmes. C'est pourquoi la synthèse n'est pas seulement un exercice obligé, mais une nécessité devant la dureté des temps. Nous l'avons recherchée, sincèrement, sans renoncement pour quiconque.

Elle doit se faire dans la clarté, elle doit se faire dans le compromis mais elle doit se faire dans la vérité. Nous avons proposé quatre amendements permettant de faire des pas dans la même direction pour faire progresser ensemble notre Parti. Allons à l'essentiel donc, à la question européenne. Nous n'avons pas demandé à la majorité du Parti d'approuver notre analyse sur l'échec d'Amsterdam, ni sur le rendez-vous manqué de l'Europe sociale à Luxembourg.

Nous avons simplement demandé que la parole reste en dernier lieu aux militants de ce parti et au Parlement, pour décider, le moment venu, du passage à l'euro.

Nous avons demandé une Convention début 98 pour évaluer si les conditions que nous avons présentées à nos concitoyens étaient suffisamment réunies. On nous a répondu : "le débat sur l'euro, d'une certaine façon, est clos. Les conditions sont réalisées ou en voie de l'être". Telle n'est pas notre analyse, la synthèse n'était plus possible, aucun gouvernement économique n'est prévu pour faire contrepoids à la Banque centrale européenne, devenue notre maître futur. Maître sans contrôle, maître tenu dans les dogmes monétaristes, confirmé par le Pacte de stabilité de Dublin. Le Conseil de l'euro n'est qu'une vague instance consultative sans pouvoir. Les contraintes des critères issus de Maastricht d'un côté, l'aléatoire sans pouvoir de l'autre ne sont pas acceptables.

Le Sommet de Luxembourg ne prévoit aucun pacte de relance pour la croissance et l'emploi mais seulement un vague traitement social du chômage que l'on a mis en œuvre depuis 10 ans, et qui hélas ne règle rien.

Notre projet est de résister et de créer une puissance publique en Europe et en France. Que l'on ne parle pas d'Europe sociale, de création d'emplois

grâce à ce sommet, ce serait un leurre ! L'Europe doit résister à la mondialisation libérale et proposer un projet alternatif au modèle anglo-saxon.

Ce projet pour l'Europe est une République européenne et sociale comme la définissait Jean Jaurès, il a besoin du succès de la gauche et de ce gouvernement, aussi notre ambition est sa réussite, nous y mettrons à notre façon et avec nos convictions toutes nos forces.

Alain Vidalies

Motion B

Quelles sont les réponses des socialistes aujourd'hui sur la précarité, la flexibilité, le temps partiel subi, l'annualisation ? Notre message politique méritait plus de clarté, surtout aujourd'hui !

Dans les semaines et les mois qui arrivent les salariés vont engager les négociations sur la réduction du temps de travail. Le passage aux 35 heures sans baisse de salaire n'est pas une mesure technique mais c'est avant tout une question de répartition : c'est bien parce qu'en 15 ans, 11 points du PIB ont été transférés du travail vers le capital que la réduction de travail s'impose comme la réponse essentielle pour la création d'emplois. Et, à ce stade, la question de l'annualisation reste posée. J'observe que le Parti socialiste, à l'issue du Congrès de Brest, n'aura pris aucune position. Prenons garde que les gains de productivité engendrés par l'annualisation ne viennent demain annuler les créations d'emplois attendues.

Le débat européen n'a pas mieux avancé. J'admire ceux qui estiment possible d'expliquer nos concessions pour la construction européenne par la promotion d'un modèle social européen.

Qui ne voit qu'il se délite sous nos yeux ? Qui ne voit que l'explosion du temps partiel, de l'annualisation consacre déjà en Europe l'avènement d'un modèle social unique imposé par les effets de la mondialisation. Le traité d'Amsterdam fait référence explicitement à la flexibilité comme un passage obligé pour assurer la place de l'Europe dans la compétition économique. La construction européenne n'a jamais pu s'appuyer sur des critères sociaux.

Les batailles à venir sont claires. Elles imposent une confrontation sociale tant sur la mise en œuvre des 35 heures que sur la construction d'un contrat social européen.

Sur ces questions, nous avons proposé des orientations différentes. Plutôt qu'une synthèse factice, nous préférons le respect des idées de chacun.

Comme chacun ici, nous souhaitons la réussite du gouvernement. Si nous échouons, nous échouons ensemble, si nous réussissons, nous réussissons ensemble. C'est pourquoi nous continuerons demain à militer à notre place, à vos côtés dans le Parti pour réussir ensemble. Pour Réussir à Gauche.

Jean-Pierre Bel

Motion A

La Commission des Résolutions a examiné si les conditions étaient réunies pour nous retrouver sur un même texte. Nous l'avons fait dans un climat d'amitié et de sincérité ; nous pouvons nous adresser à vous ce matin sans drame, sans animosité, mais avec le souci de cohérence et de clarification que vous êtes en droit d'attendre.

Nous avons abordé les quatre points soulevés par nos amis de la Gauche socialiste. Si la question d'une Convention sur les services publics ne pouvait provoquer de rupture, si sur la protection sociale notre opposition à la mise en place des fonds de pension ne fait aucun doute, nous avons constaté une différence d'approche assez nette sur l'Europe.

S'il doit y avoir une convention, nous souhaitons qu'elle se fasse dans le cadre d'une convention globale qui ne se bornera pas à ce seul point, mais abordera l'ensemble des sujets qui concernent l'Europe et, en particulier, celui de l'élargissement : il ne peut y avoir d'élargissement sans approfondissement de nos institutions.

J'ai entendu, hier, qu'il fallait dire à nouveau que nous sommes résolument engagés vers la réduction du temps de travail à 35 heures sans perte de salaire. Nous le faisons sans problème et nous allons le faire dans le cadre de la négociation et de la loi.

Pour résumer, nous avons cherché à accorder nos positions, mais nous n'avons pas à le faire dans l'ambiguïté. Nous avons à accepter notre diversité et à faire le constat de nos différences. Ce fut également le cas avec la motion B. Alain Vidalies a expliqué qu'il ne pensait pas possible de parvenir à la synthèse. C'est également sur la question de l'Europe et les modalités de la réduction du temps de travail qu'il a considéré ne pas pouvoir le faire.

Aujourd'hui, nous n'avons pas réalisé la synthèse de nos textes, mais nous savons que nous serons ensemble pour mener le combat, le combat du Parti socialiste pour faire vivre, progresser et gagner nos idées.

Renforcez le Parti socialiste, rejoignez ses rangs

N°43

À renvoyer au Parti socialiste, 10, rue de Solferino 75333 Paris Cedex 07 - Tél. : 01 45 56 77 00 - Fax : 01 47 05 15 78

Nom : prénom :

Adresse :

Code postal :

- Je souhaite prendre contact avec les socialistes Je désire adhérer au Parti socialiste
 Je verse..... francs pour soutenir l'action du PS chèque à l'ordre de AFPS





AFP / Jack Guéz

Secrétariat national (26 membres)

| | |
|-----------------------------------|---|
| François Hollande | Premier secrétaire |
| Andrieux Sylvie | Vie associative |
| Bel Jean-Pierre | Elections |
| Bergounioux Alain | Communication et information des militants |
| Bredin Frédérique | Culture-médias |
| Cambadélis Jean-Christophe | Fédérations - relations extérieures |
| Claeys Alain | Coordination - trésorerie |
| Dumont Laurence | Insertion-intégration |
| Garot Georges | Agriculture et monde rural |
| Guidoni Pierre | Relations internationales |
| Guillaume Sylvie | Développement du Parti - adhésions |
| Glavany Jean | Emploi |
| Hazan Adeline | Questions de société |
| Helle Cécile | Droits de l'homme |
| Guibert Géraud | Environnement |
| Nallet Henri | Questions européennes |
| | auprès du secrétariat international |
| | Etudes |
| Peillon Vincent | Réformes institutionnelles |
| Percheron Daniel | Réforme des statuts |
| Perez Jean-Claude | auprès des Fédérations |
| Rebsamen François | auprès du Premier secrétaire |
| Roman Bernard | Femmes |
| Sabban Michèle | Entreprises et questions économiques |
| Sapin Michel | Education |
| Sueur Jean-Pierre | Solidarité |
| Touraine Marisol | Formation |
| Weber Henri | |

Délégués auprès du Premier secrétaire :

Ghayet Ahmed
Le Gall Gérard

Responsables nationaux :

Assante Vincent
Bassinat Philippe
Cottigny Jean-Louis
Franck Anne-Catherine
Grezulka Odette
Hamon Benoît
Laignel André
Passerieux Régis
Savary Gilles

Résultats des votes élection du Premier secrétaire

| | | | |
|-------------------|---------------|-------------|-----|
| | Fédérations | 98 | 102 |
| | Participation | 75,21% | |
| | Exprimés | 98% | |
| F. Hollande : | 73 489 voix | soit 91,18% | |
| J.-L. Mélenchon : | 7 113 voix | soit 8,82% | |

TITULAIRES

PRÉSIDENT DU CONSEIL NATIONAL : MICHEL DELEBARRE

ABOUBACAR* Ibrahim - ACKERMANN Yves - AGUIRRE Annick - ALCANTARA Barthélémy - ALFONSI Robert - ALLEGRE Claude - ANDRIEUX Sylvie - ANZIANI Alain - ARRIAL Stéphane - ASSANTE Vincent - ASSOULINE Daniel - AUBRY Martine - AUROUX Jean - AYRAULT Jean-Marc - BAILLY Dominique - BALLIGAND Jean-Pierre - BALLOT Augustin - BAPT Gérard - BAQUET Jean-Paul - BARDIN Claudine - BARRAS René - BARRAU Alain - BARTOLONE Claude - BASSINET Philippe - BATAILLE Christian - BEAUVERIE René - BEAUXEROIS Roger - BEIX Roland - BEL Jean-Pierre - BENE-TEAU Alain - BERES Pervenche - BERGOUNIOUX Alain - BERLAND Jean-Louis - BERNARDINI François - BERTIOT Gérard - BERTRAND Alain - BERTRAND Gérard - BERTRAND Laurent - BIES Philippe - BILLARDON André - BLAISE Michel - BLONDELLE Lionel - BOBENREITH-DEL Nadine - BOCKEL Jean-Marie - BODIN Marie-Hélène - BODIN Yannick - BOUAZIZ Georges - BOUCHERON Jean-Michel - BOUILLON Christophe - BOURDAT Bernadette - BOURGUIGNON Pierre - BOURQUIN Christian - BOUYSSIE Jean-Michel - BREDIN Frédéric - BURNELEAU Jean - BURRONI Vincent - CABIEUX Daniel - CACHEUX Denise - CAMBADELIS Jean-Christophe - CARESCHE Christophe - CARLOTTI Marie-Arlette - CARREIRAS Joël - CARROY Yves - CASTEX Françoise - CATHALA Laurent - CATOIRE Gilles - CAZEAU Bernard - CAZENEUVE Bernard - CERVERA Albert - CHARTRON Jean-Paul - CHARZAT Michel - CIABRINI Jean-Marc - CLAEYS Alain - CLERGEAU Christophe - COHEN-SOLAL Lyne - COLLOMB Gérard - COLMOU Yves - COTTIGNY Jean-Louis - COUTURIER Bernard - CROCE Laurent - CROMBECQUE Yann - CROZON Pascal-Paulette - CRUSOL Jean - CUILLANDRE François - CULTURELLO Paul - DARCHICOURT Pierre - DARMENGEAT Jean-Claude - DARRAS Danièle - DARRIULAT Philippe - DAVANT Yvette - de La GONTRIE Marie-Pierre - DEBARGE Marcel - DEBAT Jean-François - DEBOUT Michel - DELANOE Bertrand - DELEBARRE Michel - DELORS Jacques - DELPECH Patrick -

DELPEYRAT Stéphane - DEMERLIAT Jean-Pierre - DEMONET Laurence - DENYS Marie-jo - DEROSIER Bernard - DESIR Harlem - DOLLEZ Marc - DOUYERE Raymond - DRAY Julien - DREYFUS Tony - DUCHALARD Jean-Claude - DUGOIS Patrick - DUMONT Laurence - DUPILET Dominique - DURAND Yves - DURRIEUX Josette - DUTHEIL Laurent - EMANUELLI Henri - ESPIAU Jean-Pierre - ESTIER Claude - EVIN Claude - EXCOFFIER Jean - FABIUS Laurent - FABRE-PUJOL Alain - FAGES Jean-Claude - FEIDT Nicole - FILOCHE Gérard - FONTANEL Alain - FORNI Raymond - FOURNIER Yves - FRANCAIX Michel - FRANCK Anne-Catherine - FRECHE Georges - FRIMAT Bernard - FRUTEAU Jean-Claude - FUCHS Gérard - GABOREAU Jean-Luc - GAIA Robert - GALESNE Isabelle - GARCIA José - GAROT Georges - GAUTIER Charles - GENISSON Catherine - GERMAIN Jean - GHAYET Ahmed - GHEBALI Eric - GILLE Jean-Patrick - GLAVANY Jean - GORCE Gaëtan - GOUREVITCH Elisabeth - GOUZES Gérard - GROSSET Jean - GRZEGRZULKA Odette - GUERARD Jean - GUIBERT Gérard - GUIDONI Pierre - GUIGOU Elisabeth - GUILLAUME Didier - GUILLAUME Sylvie - GUILLERM Ariane - GUYQUINT Catherine - HAZAN Adeline - HENRI-MARTIN Catherine - HERAL Jean-Claude - HESSEL Birgitta - HOLLANDE François - IBORRA Monique - JAMET Marc-Antoine - JANQUIN Serge - JEANSANNETAS Eric - JOACHIM Philippe - JOSEPH Jean-Louis - JOSPIN Lionel - JOUVENCEL Pierre - JUANICO Régis - JULIEN André - JUSFORGUES Julien - KALTENBACH Philippe - KERBAOL Mireille - KRATINGER Yves - KUCHEIDA Jean-Pierre - LABARRERE André - LACUEIL Bernard - LAIGNEL André - LAMY François - LANG Jacques - LAPEYRE Françoise - LAVIOLE Henri - LE BRANCHU Marilyse - LE DRIAN Jean-Yves - LE FOLL Stéphane - LE GALIOT Catherine - LE GALL Gérard - LE GARREC Jean - LE GOFF Jean-Emmanuel - LE GUEN Jean-Marie - LE NEOUANNIC Pascale - LE PENSEC Louis - LE ROUX Bruno - LE VERN Alain - LEDRAN André - LEONARD Yves - LEONETTI Antoine - LETZGUS Fran-

çois - LEVEILLE Frédéric - LIENEMANN Marie-Noëlle - LONCLE François - MADEC Roger - MADRELLE Philippe - MALLOT Jean - MANGIN René - MANIER Didier - MARTEL Georges - MATHUS Didier - MATRINGE Michèle - MAUREL Emmanuel - MAUROY Pierre - MEDVEDOWSKY Alexandre - MELENCHON Jean-Luc - MELISSE Marlène - MENNUCCI Patrick - MERCHEZ Bernadette - MERMAZ Louis - MERY Serge - MEXANDEAU Louis - MIGAUD Didier - MITTERRAND Elisabeth - MOINAUX Jean-Pierre - MORIN Michel - MOSCOVICI Pierre - MOYRAND Michel - MUTIN Marie-Thérèse - NALLET Henri - NAVARRO Robert - NEIERTZ Véronique - NEUGNOT Michel - PADOVANI Fabienne - PALMADE Jean-Claude - PASSERIEUX Régis - PEILLON Vincent - PERCHERON Daniel - PEREZ Jean-Claude - PERY Nicole - PETITDEMANGE Jean-Claude - PIERRET Christian - PIETTA Pascale - PLANCHOU Jean-Paul - POIGNANT Bernard - POURTAUD Danièle - PRADEAUX Henri - PUJOL Christine - QUILES Paul - RANGER Michel - REBSAMEN François - REMY Pierre-Louis - RIBARD Florence - RICARRERE René - RICHARD Alain - RICHARD Alain - ROCARD Michel - ROCHOWIACK Lise - RODET Alain - ROGER Gilbert - ROMAN Bernard - ROSMINI Frédéric - ROSSIGNOL Laurence - ROUDY Yvette - ROULLET Dominique - ROURE André - ROUSSEAU Jean-Marc - ROYAL Ségolène - SABBAN Michèle - SAPIN Michel - SAVARY Gilles - SEGAUD Jean-Claude - SEGUIN Gilles - SIMONIAN Edouard - SORIN Michel - SOUCHON René - SOULAGE Bernard - SPLINGARD Régine - STIEVENARD Gisèle - STRAUSSKAHN Dominique - STURLA Jérôme - SUEUR Jean-Pierre - SUTOUR Simon - TANGUY Alain - TASCA Catherine - TERRASSE Pascal - THERET Andrée - THOMAS Isabelle - THOMAS Olivier - TODESCHINI Jean-Marc - TOURAINE Marisol - TRAUTMANN Catherine - VAILLANT Daniel - VALLINI André - VALLS Manuel - VAUGRENARD Yannick - VAUZELLE Michel - VERGNIER Michel - VIDALIES Alain - VIGOT Michel - VORMUS Sylvie - WEBER Henri - YAMGNANE Kofi - YUNG Richard -

SUPLÉANTS

ALESANDRINI Jean-François - ALLEMAND Patrick - AUXEPAULE Didier - BALDET Nicole - BELLEC Bernard - BERTHOLET Henri - BERTINOTTI Dominique - BICEP Hubert - BOHBOT David - BONO Maxime - BONTE Pierre-Joël - BOUQUET Jean-Pierre - BOURZAI Bernadette - BUCHET Pascal - CABIDDU Marcel - CAMBOU Stéphane - CASANOVA Odette - CASTAGNOU Pierre - CÔCQUEMPOTT Gilles - COFFINEAU Michel - COLCOMBET François - COUET Emmanuel - DAOUY Yves-Michel - DARBEL Madeleine - DAUPHIN Mireille - DELFAU Gérard - DEMONTES Christiane - DESCHAMPS Yvon - DESCHAMPS Annie - DESPORTES Guy - DOMENACH-CHICH Geneviève - DORTHE Philippe - DUMORTIER Isabelle - ETTORI Jeanne - FELIX Irène - FINCHLSTEIN Gilles - FLEUTIAUX Claude - FORESTIER Jean-Michel - FOUSSERET Jean-Louis - FRUITIER Stéphane - GAURON André - GEISMAR Alain - GOLDBERG Jacques - GRANBASTIEN Jean-François - HAMON Benoît - HANNEMANN Tanja - HELLE Cécile - HUCHON Jean-Paul - IBANEZ Claude - JARNAC Jeanine - JOUANNE Pascal - KARAMANLI Marietta - KERLAN Marie-France - LABAZEE Georges - LA-

GRAVE Renaud - LAVILLE Bettina - LE CUL Francis - LE DEAUT Jean-Yves - LE TEXIER Raymonde - LE DOUX Claudine - LEFEBVRE Dominique - LEPETIT Annick - LEVIN Valérie - LLORCA Raymond - LOIDI Robert - LOUIS Véronique - MANDON Thierry - MARTIN Christian - MAURIN Marie-Laure - MAYER Fred - MAYRARGUE Delphine - MAZETIER Sandrine - MERCHEZ Dominique - MORANCHEL Michèle - MORELLE Aquilino - MOTTARD Patrick - NEUMANN Jean-Pierre - PAU-LANGEVIN George - PERRIER Gérard - PEYROL-DUMONT Marie-Françoise - POU-

JAUD Daniel - POUYETO Josy - POYET Marie-Françoise - PRIOTTO Christine - RAYNAL Claude - RENVERSADE Jean-Marie - REVOL René - RICHARD Marie - RIVEL Tamara - ROCHEREAU Geneviève - ROIRON Claude - ROUSSET Alain - ROUSSET David - SALVATOR Jacques - SAUGUES Odile - SELIGMANN Françoise - SERGENT Michel - SOLTANI Narrimam - TERRACHER Raymond - TONDUSSON Brigitte - TOUCHÉFEU Claude - VADEPIED Guy - VICTORIA Pierre - VIDAL Pierre - ZAENGEL Nicolas - ZITOUN Philippe -

| NOMBRE DE FÉDÉRATIONS AYANT TRANSMIS LEURS RÉSULTATS : | | 101 | 102 |
|--|------------|-------------|-----------------------|
| Participation : | 72,14% | | |
| Exprimés : | 98,20% | | |
| Motion A : | 66387 voix | soit 84,07% | soit 172 sièges au CN |
| Motion B : | 4288 voix | soit 5,43% | soit 11 sièges au CN |
| Motion C : | 8065 voix | soit 10,21% | soit 21 sièges au CN |

PREMIERS SECRÉTAIRES FÉDÉRAUX



| DÉPARTEMENT | N° | 1ER SECRÉTAIRE FÉDÉRAL | DÉPARTEMENT | N° | 1ER SECRÉTAIRE FÉDÉRAL |
|-----------------------|----|------------------------|-----------------------|-----|--------------------------|
| AIN | 01 | Jean-François DEBAT | HAUTE-MARNE | 52 | Lionel BLONDELLE |
| AISNE | 02 | Bernadette BOURDAT | MAYENNE | 53 | Michel SORIN |
| ALLIER | 03 | Jean MALLOT | MEURTHE-ET-MOSELLE | 54 | Laurence DEMONET |
| ALPES-DE-HTE-PROVENCE | 04 | René BARRAS | MEUSE | 55 | Roger BEAUXEROIS |
| HAUTES-ALPES | 05 | Jean-Claude FAGES | MORBIHAN | 56 | Alain TANGUY |
| ALPES-MARITIMES | 06 | Paul CUTURELLO | MOSELLE | 57 | Jean-Marc TODESCHINI |
| ARDECHE | 07 | Pierre JOUVENCEL | NIEVRE | 58 | Gaëtan GORCE |
| ARDENNES | 08 | Augustin BALLOT | NORD | 59 | Marc DOLLEZ |
| ARIEGE | 09 | José GARCIA | OISE | 60 | Gilles SEGUIN |
| AUBE | 10 | Yves FOURNIER | ORNE | 61 | Frédéric LEVEILLÉ |
| AUDE | 11 | Jean-Claude PEREZ | PAS-DE-CALAIS | 62 | Serge JANQUIN |
| AVEYRON | 12 | Michel BLAISE | PUY-DE-DOME | 63 | Catherine HENRI-MARTIN |
| BOUCHES-DU-RHONE | 13 | François BERNARDINI | PYRÉNÉES-ATLANTIQUES | 64 | Philippe JOACHIM |
| CALVADOS | 14 | André LEDRAN | HAUTES-PYRÉNÉES | 65 | Jean-Claude PALMADE |
| CANTAL | 15 | René SOUCHON | PYRÉNÉES-ORIENTALES | 66 | Christian BOURQUIN |
| CHARENTE | 16 | Bernard LACOEUILLE | BAS-RHIN | 67 | Jean-Claude PETITDEMANGE |
| CHARENTE-MARITIME | 17 | Roland BEIX | HAUT-RHIN | 68 | Antoine LEONETTI |
| CHER | 18 | Marie-Hélène BODIN | RHONE | 69 | Sylvie GUILLAUME |
| CORREZE | 19 | Jean-Claude DARMENGEAT | HAUTE-SAONE | 70 | laurent BERTRAND |
| CORSE-DU-SUD | 2A | Jean-Marc CIABRINI | SAONE-ET-LOIRE | 71 | Jean-Claude SEGAUD |
| HAUTE-CORSE | 2B | Laurent CROCE | SARTHE | 72 | Patrick DELPECH |
| COTE-D'OR | 21 | Michel NEUGNOT | SAVOIE | 73 | Edouard SIMONIAN |
| COTES-D'ARMOR | 22 | Michel MORIN | HAUTE-SAVOIE | 74 | Jean ESCOFFIER |
| CREUSE | 23 | Eric JEANSANNETAS | PARIS | 75 | Jean-Marie LE GUEN |
| DORDOGNE | 24 | Michel MOYRAND | SEINE-MARITIME | 76 | Christophe BOUILLON |
| DOUBS | 25 | Henri LAVIOLE | SEINE-ET-MARNE | 77 | Yannick BODIN |
| DROME | 26 | Gérard BERTRAND | YVELINES | 78 | Alain RICHARD |
| EURE | 27 | Michel RANGER | DEUX-SEVRES | 79 | Bernard COUTURIER |
| EURE-ET-LOIRE | 28 | Birgitta HESSEL | SOMME | 80 | Vincent PEILLON |
| FINISTERE | 29 | François CUILLANDRE | TARN | 81 | Jean-Michel BOUYSSIE |
| GARD | 30 | Alain FABRE-PUJOL | Département | N° | 1er SF - NOM PRÉNOM |
| HAUTE-GARONNE | 31 | Alain BENETEAU | TARN-ET-GARONNE | 82 | Jean-Claude HERAL |
| GERS | 32 | Jean-Pierre ESPIAU | VAR | 83 | Robert ALFONSI |
| GIRONDE | 33 | Alain ANZIANI | VAUCLUSE | 84 | Yves LEONARD |
| HERAULT | 34 | Robert NAVARRO | VENDEE | 85 | Jean BURNELEAU |
| ILE-ET-VILLAINNE | 35 | Jean-Claude DUCHALARD | Vienne | 86 | Jean-Luc GABOREAU |
| INDRE | 36 | Dominique ROULLET | HAUTE-VIENNE | 87 | Jean-Pierre DEMERLIAT |
| INDRE-ET-LOIRE | 37 | Jean-Patrick GILLE | VOSGES | 88 | Jean-Pierre MOINAUX |
| ISERE | 38 | André VALLINI | YONNE | 89 | Bartelemy ALCANTARA |
| JURA | 39 | Yves COLMOU | TERRITOIRE-DE-BELFORT | 90 | Yves ACKERMANN |
| LANDES | 40 | Stéphane DELPEYRAT | ESSONNE | 91 | Olivier THOMAS |
| LOIR-ET-CHER | 41 | Patrick DUGOIS | HAUTS-DE-SEINE | 92 | Elisabeth GOUREVITCH |
| LOIRE | 42 | Jean-Paul CHARTRON | SEINE-ST-DENIS | 93 | Serge MERY |
| HAUTE-LOIRE | 43 | André ROURE | VAL-DE-MARNE | 94 | Michèle SABBAN |
| LOIRE-ATLANTIQUE | 44 | Yannick VAUGRENARD | VAL-D'OISE | 95 | Manuel VALLS |
| LOIRET | 45 | Jean-Marc ROUSSEAU | FFE | 99 | Richard YUNG |
| LOT | 46 | Alain FONTANEL | GUADELOUPE | 971 | André JULIEN |
| LOT-ET-GARONNE | 47 | Jean GUERARD | MARTINIQUE | 972 | Jean CRUSOL |
| LOZERE | 48 | Alain BERTRAND | GUYANE | 973 | |
| MAINE-ET-LOIRE | 49 | Isabelle GALESNE | RÉUNION | 974 | Jean-Claude FRUTEAU |
| MANCHE | 50 | Michel VIGOT | MAYOTTE | 976 | Ibrahim ABOUBACAR |
| MARNE | 51 | François LETZGUS | | | |

L'Union politique vite, mais comment ?

Colloque organisé par la Gauche européenne - jeudi 11 décembre 1997 - Assemblée nationale (salle Colbert) - de 18h à 22h

18H - INTRODUCTION DU COLLOQUE :

Pervenche Berès, députée européenne, présidente de la Gauche européenne

18H30 - 20H - APRÈS L'ÉCHEC

D'AMSTERDAM : quelles méthodes de réforme utiliser pour parvenir à des institutions européennes réellement plus démocratiques

et plus efficaces ?

Animateur : Joël Roman. **Introduction des débats :** Jack Lang. Avec Klaus Hänsch, Franklin Dehousse, Gérard Fuchs, Philippe Herzog, Christian Lequesne.

20H - 21H30 - L'EURO POUR

L'EUROPE : la monnaie unique peut-elle constituer le socle fédérateur

permettant d'avancer vers une Europe politique et élargie ?

Animateur : Philippe Frémeaux.

Introduction des débats :

Henri Nallet. Avec Luigi Colajanni, Herta Däubler-Gmelin, Hervé Hannoun, Hoang-Ngoc Liêm, Catherine Lalumière, Jean Pisani-Ferry.

21H30 - 22H - CONCLUSION :

François Hollande.

Inscription : Gauche européenne, DSF - 288, bld Saint-Germain 75007 - PARIS. Tél. : 01 45 51 49 21. Fax : 01 47 53 05 17. E-mail : berespe@club-internet.fr. Se munir d'une carte d'identité.

BUREAU NATIONAL TITULAIRES

| | |
|----------------------------|------------------------|
| François HOLLANDE | LENEOUANNIC Pascale |
| AGUIRRE Annick | LIENEMANN Marie-Noëlle |
| ANDRIEUX Sylvie | LE VERN Alain |
| BARTOLONE Claude | MATHUS Didier |
| BEL Jean-Pierre | MAUROY Pierre |
| BERGOUNIOUX Alain | MELENCHON Jean-Luc |
| BREDIN Frédérique | MERMAZ Louis |
| CAMBADELIS Jean-Christophe | MITTERRAND Elisabeth |
| CLAEYS Alain | MUTIN Marie-Thérèse |
| COLMOU Yves | NALLET Henri |
| DARRAS Danièle | NEIERTZ Véronique |
| DELANOE Bertrand | PEILLON Vincent |
| DESIR Harlem | PERCHERON Daniel |
| DOLEZ Marc | PEREZ Jean-Claude |
| DUMONT Laurence | QUILES Paul |
| EMMANUELLI Henri | REBSAMENN François |
| FORNI Raymond | ROMAN Bernard |
| FRECHE Georges | ROSSIGNOL Laurence |
| GLAVANY Jean | SABBAN Michèle |
| GUIBERT Géraud | SAPIN Michel |
| GUIDONI Pierre | SUEUR Jean-Pierre |
| GUILLAUME Didier | TASCA Catherine |
| GUILLAUME Sylvie | TERRASSE Pascal |
| GUY-QUINT Catherine | TOURAINÉ Marisol |
| HAZAN Adeline | VALLS Manuel |
| JANQUIN Serge | VAUZELLE Michel |
| LE GUEN Jean-Marie | VIDALIES Alain |
| | WEBER Henri |

PARTICIPENT AUX TRAVAUX DU BUREAU NATIONAL

| | |
|--|--|
| SECRETAIRES NATIONAUX | PRÉSIDENT DU CONSEIL NATIONAL |
| GAROT Georges | DELEBARRE Michel |
| HELLE Cécile | |
| PRÉSIDENT DE L'ASS. NATIONALE | PRÉSIDENT DE LA COMMISSION HISTOIRE |
| FABIUS Laurent | MEXANDEAU Louis |
| PRÉSIDENTS DES GROUPES PARLEMENTAIRES | PRÉSIDENT DU M.J.S. |
| AYRAULT Jean-Marc (Gr. soc. AN) | JUANICO Régis |
| BERÈS Pervenche (Parlement européen) | |
| ESTIER Claude (Gr. soc. Sénat) | MINISTRES |
| PRÉSIDENT DE LA FNESE | ALLEGRE Claude |
| POIGNANT Bernard | AUBRY Martine |
| | GUIGOU Elisabeth |
| DÉLÉGUÉS AUPRÈS DU PREMIER SECRÉTAIRE | MOȘCOVICI Pierre |
| GHAYET Ahmed | VEDRINE Hubert |
| LE GALL Gérard | RICHARD Alain |
| RESPONSABLES NATIONAUX | STRAUSS-KAHN Dominique |
| ASSANTE Vincent | TRAUTMANN Catherine |
| BASSINET Philippe | LE PENSEC Louis |
| COTTIGNY Jean-Louis | ROYAL Ségolène |
| FRANCK Anne-Catherine | VAILLANT Daniel |
| GREZULSKA Odette | |
| HAMON Benoît | INVITÉS PERMANENTS |
| LAIGNEL André | DELORS Jacques |
| PASSERIEUX Régis | LANG Jack |
| SAVARY Gilles | ROCARD Michel |
| | INVITÉ |
| | BICHAT Jean-Marcel |

COMMISSION NATIONALE DES CONFLITS

TITULAIRES

AOUCHAR Eric - AUERBACHER Elisabeth - AZOULAI Laurent - BEQUET Jean-Pierre - BERNARDI François-Noël - BESNARD Pierre - BICHAT Jean-Marcel - BOILLETOT Françoise - BONNEFOY Philippe - CARLE Françoise - DAURAT Thierry - DUCOUT Pierre - FARINE Philippe - FRULEUX Dominique - GAGNAIRE Jean-Louis - GIAMARCHI Jean-Etienne - JOURDAIN Dominique - LAMBERT Jérôme - LE CARPENTIER Jean-Guy - MAITIA François - MARCHAND Philippe - MATHO Christophe - MERLE Jean-François - NERI Alain - PESCE Rodolphe - PIETRI Fernand - PIGEMENT Claude - PIGNEROL Bernard - RAMOS Alain - RIVALTA Bernard - ROSENFELD Jean-Michel - SAMADI Nathalie - ZIMERAY François.

SUPLÉANTS

AJBALI Driss - BAUDIN Daniel - FAJZENLBERG Roger - FERRAND Bernard - FILLOUX Jeanne - GORRY Yvan - GRADEL Richard - KISMOUNE Ali - KUGLER Jean - LAJOUX Daniel - LE ROY Jean - LUCAS Stéphane - MAHEAS Jacques - MICHON Laurent - MIRMONT Laurent - REDON Michel - SERIEYS Jacques - STOESSEL Danielle - VIOLA André.

COMMISSION NATIONALE DE CONTRÔLE FINANCIER

TITULAIRES

BERGUES Christophe - BORGEL Christophe - BOURSIER François - BOUTHY Malek - BOUYGUES Claudine - BRAVO Jacques - CARDON Didier - CARRERE Jean-Louis - DERDEVET Michel - FERSTEMBERT Jacques - FRACHON Daniel - GADIOUX Colette - GAUCHER Marc - GHALI Samia - HORTALA Jacques - JUNIQUE Stéphane - LECONTE Didier - LEVITA Max - MOULIN-TRAFFORT Michel - NEVE Pauline - NOEL Jean-François - PRADEN René - ROIRON Pierre-Alain - ROUILLON Christophe - SCHAPIRA Pierre - SOULAGE François - THAUVIN Michel - TOUVET Roger - VACHERET Geneviève - VALLADON Michelle - VAN SOEN Laurent - VEBER Jean - WALTER Clothilde.

SUPLÉANTS

BEREGOVOY Michel - BONNOT Daniel - DANTON Jean-Jacques - DUPONT Cédric - LAURENT Claudine - LE RAY Sébastien - LECORNE Philippe - LEULLIOT Nowfel - LIOUVILLE Jean-Pierre - MICHAUT Patrick - MICHEL Eric - NECTOUX Marie-Claude - ODARD Patrick - ORSET André-Bernard - POURCHER Etienne - SALMON Jean-Marc - VAYSSIERES Jean-Yves.

Gérard Fuchs, député de la Seine-Maritime, a été de 1988 à 1995, Secrétaire national du PS chargé des Questions européennes puis de l'ensemble des Questions internationales et, dans la même période, vice-président du Parti des socialistes européens. Dans son dernier livre*, L'Europe contre la mondialisation, il plaide pour la construction d'une Europe politique comme rempart au développement d'un capitalisme financier mondial.



Gérard Fuchs Construire une Europe politique

A-t-on, dans les années 70 puis 80, ignoré volontairement ou non, à gauche comme à droite, le phénomène de mondialisation ?

C'est un phénomène qui est apparu progressivement et on l'a effectivement sous-estimé avant 1981. La politique de la France, à partir de cette date, a été souvent définie sans tenir compte de ce qui se passait dans les pays voisins. Par exemple, l'excès d'accélération de 1981 a probablement conduit à l'excès de freinage de 1983. Cette référence doit d'autant plus nous faire réfléchir sur la nécessité d'une politique économique européenne en matière de relance et de croissance. Je ne dis pas que rien ne peut être fait au niveau national mais je pense que, dans la lutte pour l'emploi, l'idée d'une relance européenne ne doit plus être un argument de fin de congrès mais une priorité politique. Je suis heureux de la voir reprise aujourd'hui par notre nouveau gouvernement.

Aujourd'hui, ne pensez-vous pas que les hommes politiques continuent d'ignorer, ou du moins de sous-estimer, les grandes questions internationales ?

Je prendrai un exemple qui me tient à cœur, celui de la lutte contre les inégalités. Les revenus du capital sont aujourd'hui moins taxés que les revenus du travail. Tout responsable socialiste qui se respecte doit défendre un niveau égal de taxation pour les deux. De façon évidente, compte tenu de la mondialisation financière, il devient de plus en plus difficile de taxer les revenus du capital et même lorsque nous étions aux affaires, nous avons dû consentir, en faveur des détenteurs d'actions et d'obligations, un certain nombre de cadeaux fiscaux difficilement justifiés du point de vue politique, mais explicables par la liberté de circulation qui existe pour ces produits. Je pense que sur le sujet de la réduction des inégalités, qui est pour moi essentiel, il faut arri-

ver à une politique de taxation des revenus du capital au niveau européen. Nous devons en faire une de nos plus grandes priorités.

Pensez-vous que des organisations politiques comme le Parti socialiste européen ou l'Internationale socialiste soient à la hauteur des enjeux ?

Non. L'un des objectifs prioritaires pour mettre en œuvre une véritable politique de relance européenne est l'organisation de la Gauche au niveau européen. Nous nous retrouvons ici face au problème de la poule et de l'œuf. Se fixer comme objectif de renforcer des organisations comme le Parti socialiste européen (PSE) ou la Confédération européenne des syndicats (CES) n'est réaliste que si, en même temps, on remotive les citoyens et les électeurs de gauche en faveur d'une forme d'Europe non-libérale. Dans la construction européenne, il y a une dimension constitutionnelle et une dimension gouvernementale. Pour la première, il faut une autorité politique européenne et des procédures de décision, aussi largement que possible à la majorité. Puis, dans ce cadre, le combat gauche-droite doit retrouver toute sa pertinence. J'ai été très heureux de voir le gouvernement de Lionel Jospin se battre sur l'emploi et l'Europe sociale, obtenir un Conseil européen extraordinaire sur ces sujets. Je pense enfin qu'il serait bon que le PSE se dote d'une plate-forme en trois ou quatre éléments compréhensibles pour tous les électeurs européens de gauche : la perspective de la semaine de quatre jours, la taxation des revenus du capital, donner force législative à la charte sociale européenne et instaurer enfin une

politique étrangère et de défense qui permette d'éviter un monopole américain sur toute une série de problèmes sur la planète.

On dit de la loi du marché qu'elle décide de tout et tue les idéologies. Après

la mort du communisme, à quand celle du socialisme ?

Le communisme stalinien est effectivement mort de contradiction économique. Je ne dis pas que le marché tue les idéologies, ça c'est le discours de la droite, je dis que le marché essaye de tuer les idéologies. Mais ce marché étant créateur d'inégalités, il crée un nouveau sursaut de tous ceux qui sont victimes de cette dérégulation, de ces délocalisations, le problème étant pour la gauche de transformer un refus en une mobilisation positive en faveur d'un projet politique. Je pense que l'affaiblissement de l'État et la dépossession des citoyens qui en est la conséquence ne peuvent être efficacement combattus que par la mise en place aussi rapide que possible d'un gouvernement européen, avec un partage des tâches entre ce qui se fait au niveau national et européen. Je n'oppose pas ces deux niveaux, ils sont complémentaires.

Quelle est cette Europe dont vous parlez comme d'un rempart à la mondialisation ?

J'entends beaucoup parler aujourd'hui d'Europe sociale, ce qui bien évidemment rencontre mon assentiment, mais je crois qu'il faut rester lucide. Il n'y aura jamais d'Europe sociale s'il n'y a pas d'Europe politique, c'est-à-dire une capacité collective de décision. Cela oblige à rentrer dans un débat institutionnel que les socialistes ont parfois un peu peur d'aborder mais qui me paraît essentiel et que je réduirai à un seul point : quand la France n'est plus capable, quelle que soit la couleur de son gouvernement, de prendre des décisions efficaces sur un sujet donné, il faut que la décision sur le sujet en question soit transférée au niveau de l'Union européenne qui doit alors être dotée d'une capacité de décision à la majorité. C'est dans ce cadre-là qu'il faut que se développe le conflit droite-gauche, comme nous avons l'habitude de le vivre au niveau national.

Propos recueillis par V. R.

* *L'Europe contre la mondialisation* Editions L'Harmattan, 175 pages, 90 F.

L'hebdo
N°43
des socialistes



Mme Mlle M.

Nom :

Prénom :

Adresse :

Ville :

Code postal :

Signature :

280 F
un an

Pour recevoir votre journal, retournez ce bulletin au service lecteurs de "L'hebdo des socialistes" 10 rue de Solferino, 75333 Paris cedex 7.
Chèques à l'ordre de "Solfé communications".
Pour les abonnements, merci de joindre votre bande-adresse.

Conseillère stratégique de l'association **Action contre la faim**, auteur de nombreux ouvrages sur les relations Nord-Sud, Sylvie Brunel lance un vibrant appel à Lionel Jospin pour moraliser la politique africaine de la France, en assurant la **transparence de l'aide** et en **abandonnant le clientélisme**.



José Nicolas

Sylvie Brunel :

“Il faut moraliser la politique africaine de la France.”

Vous avez publié cette année *Ceux qui vont mourir de faim*. Où en est le problème de la faim dans le monde ?

Depuis quelques années, la faim était en diminution. Dans le Tiers-Monde, un habitant sur trois souffrait de la faim dans les années 70, aujourd'hui il y en aurait un sur cinq. Bien que la population du monde ait considérablement augmenté dans l'intervalle. Mais la nouvelle donne internationale de l'organisation des marchés céréaliers provoque le retour de l'utilisation de "l'arme verte".

Les pays du Sud se sont habitués à importer beaucoup de céréales, parce qu'elles étaient vendues à très bas prix sur les marchés mondiaux. Ces pays en importent actuellement 120 millions de tonnes par an. Ils sont donc très dépendants. Or le prix des céréales augmente, du fait de l'urbanisation du Sud et de l'accroissement de la demande, depuis l'essor de la Chine et des nouveaux pays industrialisés, et la désorganisation de l'agriculture soviétique. D'autre part, les inégalités ne cessent de s'accroître, puisqu'aujourd'hui, les 20 % de la population mondiale les plus pauvres ont moins de 1% du revenu mondial. Et ce pourcentage va en diminuant.

Tout est donc en place pour que la

faim regagne du terrain au cours des prochaines décennies, dans l'indifférence croissante de la communauté internationale. Alors que la Terre, en réalité, pourrait nourrir une humanité bien plus nombreuse si les ressources étaient bien réparties.

L'aide du Nord au Sud est-elle suffisante ?

Non. Elle est dérisoire et va en diminuant. Le Nord donne au Sud 55 milliards de dollars, alors que l'aide de l'Europe à ses propres agriculteurs est de 250 milliards de dollars. 3/4 de l'humanité, près de 4 milliards d'individus, reçoivent beaucoup moins qu'une poignée d'agriculteurs.

L'Europe apporte la plus importante contribution : 60% de l'aide mondiale. Dans cet ensemble, la France reste un des pays les plus généreux, contribuant à elle seule pour un quart au budget du Fonds Européen de Développement. Cette coopération est plus nécessaire que jamais. Pour trois raisons. Morale : la France reste perçue comme le pays le plus proche des peuples en lutte pour leur développement. Politique : le poids de notre pays en tant que grande puissance tient à son influence en Afrique. Economique : la France a beaucoup plus à gagner qu'à

perdre dans ses relations avec le Sud. Les deux tiers de la croissance économique mondiale au cours des 30 prochaines années dépendront du développement des pays pauvres. Et ces nouveaux marchés du Sud peuvent permettre de créer des emplois chez nous.

Certains ont tendance à ne voir que la faiblesse économique de l'Afrique : seulement 1% du commerce extérieur de l'Europe. Mais c'est oublier qu'il y a là un immense gisement potentiel de richesses que nous devons mettre en valeur, comme les Etats-Unis le font en Amérique latine ou le Japon en Asie de l'Est.

Quelle pourrait être une politique de gauche vis-à-vis du problème de la faim ?

Une politique de gauche, ce serait penser au continent africain non pas comme à un ensemble de victimes qu'il faut tirer de la misère, mais comme des partenaires avec lesquels on peut conclure de grands contrats de coopération où ils auront leur mot à dire. Ce serait s'attaquer aux grands enjeux de la lutte contre la pauvreté, c'est-à-dire l'alphabétisation des femmes, la lutte contre la mortalité infantile et la mise en place d'une véritable politique de développement rural. Au lieu de se préoccuper de nos

intérêts commerciaux à court terme. C'est-à-dire avoir une vision généreuse et à long terme.

Et les valises de billets qui transitent par l'Afrique, cela existe-t-il toujours et que peut-on faire ?

Oui, il y a toujours des réseaux occultes. On dit qu'Elf est le ministre du pétrole dans un certain nombre de pays. Et, contrairement aux déclarations officielles, la France est intervenue au Congo, pour défendre ses propres intérêts pétroliers. Cette attitude est une erreur au regard des opinions publiques africaines.

Comment agir efficacement ?

Il faut assurer la transparence de l'aide publique et renforcer son contrôle par le Parlement qui aujourd'hui n'a à voter que le budget de la Coopération, soit 12 % de l'aide totale. Lutter contre le clientélisme à court terme. Faciliter l'accueil et le séjour des étudiants africains qui se heurtent à tant de barrières quand ils viennent chez nous. On va changer les lois, mais il faut aussi changer les attitudes administratives. Ils sont si mal traités ici qu'ils partent en masse étudier aux Etats-Unis et au Canada. Si nous n'y prenons pas garde, la France perdra ainsi sa place en Afrique. C'est vrai qu'il y a aujourd'hui une prise de conscience de la part du gouvernement de Lionel Jospin, d'Hubert Védrine, ministre des Affaires étrangères et de Charles Josselin, ministre de la Coopération.

Mais je lance un appel à Lionel Jospin pour moraliser la politique africaine de la France. Si quelqu'un peut le faire, c'est lui. Les esprits sont prêts, en France et en Afrique. Sinon nous risquons de payer cher nos erreurs. Par l'accroissement de l'insécurité et de la pauvreté sur notre flanc sud, le risque de flambées de terrorisme grandit : ceux qui sont trop pauvres n'ont rien à perdre.

Propos recueillis par Claude Polak

Sylvie Brunel est maître de conférences à l'Institut d'études politiques de Paris, Professeur associé à la faculté d'Aix-Marseille, agrégée de géographie et docteur en économie.

Principaux ouvrages :

*Ceux qui vont mourir de faim. Seuil. 1997.
Le sous-développement. Que sais-je ? 1996.
La Coopération Nord-Sud. Que sais-je ? 1996.
Le gaspillage de l'aide publique. Seuil 1993.*